





# **Mantoue et Sabbioneta**

*Synthèse du Plan de Gestion*

**DÉCEMBRE 2006**

*Direction et Coordination Scientifique*  
Paola Eugenia Falini

*Responsables Institutionnels des Communes  
de Mantoue et Sabbioneta*  
Fiorenza Brioni, Antonio Beccari

*Responsables pour le Ministère des Biens  
et des Activités Culturelles*  
Carla Di Francesco, Manuel Roberto Guido,  
Filippo Trevisani

*Coordination et Organisation générale*  
Susanna Sassi

*Gestion Administrative et Financière*  
Cristina Valenti

*Projet Graphique et Edition*  
Mariangela Busi

*Groupe de Travail*  
Ilaria Bianchera, Mariangela Busi,  
Vincenzo Cantarelli, Maurizio Caristia,  
Paola Eugenia Falini, Alessandro Innocenzi,  
Chiara Rubini, Vanna Rubini, Giovanni Sartori,  
Susanna Sassi, Annalisa Zanellini,  
Cristina Valenti.

*Collaborations*  
Fabrizio Apollonio, Ugo Bazzotti, Stefano Benetti,  
Claudio Bresciani, Aldo Fiozzi, Stefania Galli,  
Marcella Ghidoni, Mons. Giancarlo Manzoli,  
Paola Menabò, Paolo Nardi, Francesca Painsi,  
Chiara Pisani, Davide Oneda, Paolo Scaietta,  
Arnaldo Sissa, Roberto Soggia, Annamaria Sposito.

*Photographies*  
Vittorio Boni, Fabrizio Buratta, Toni Lodigiani,  
Danilo Malacarne, Roberto Merlo, Nicola Romani,  
Giovanni Sartori, Fausto Valente.

*Traduction*  
Gabrielle de Jasay

*Remerciements*  
Cristina Ambrosini, Associazione Amici di Palazzo  
Te e dei Musei Mantovani, Luciano Battù,  
Caterina Mezzadri, Giulia Longhini,  
Daniela Lattanzi, Maria Rosaria Palombi,  
Cristina Pavan, Giulia Pecchini, Paola Rondini,  
Alberto Rosignoli, Carlo Saletta, Italo Scaietta,  
Patrizia Soldi, Stefano Storchi.

*Réalisation Graphique*  
Tipografia Commerciale Cooperativa, Mantova,  
Gennaio 2007

*En couverture*  
Ignazio Danti, *Mantuae Ducatus*, 1580-1583,  
Cité du Vatican, Galerie des Cartes Géographiques.  
Photo Musées du Vatican.

## INDEX

AVANT-PROPOS	pag. 7
1. PHASE PRELIMINAIRE AU PLAN DE GESTION	
1.1 Déclaration de valeur universelle de Mantoue et Sabbioneta	» 11
1.2 Définition des sujets compétents et analyse des instruments de gestion	» 12
1.3 Accords entre les sujets compétents	» 13
1.4 Axes généraux et objectifs pour la gestion du site proposé à l'Unesco	» 14
2. ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE	
2.1 Le patrimoine culturel, naturel e du paysage	» 19
2.2 Le système des niveaux de tutelle et de la conservation	» 19
2.3 Les principales initiatives de mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et territorial	» 21
2.4 Les interventions programmées dans le Plan Trisannuel des oeuvres publics 2006-2008 de Mantoue et Sabbioneta	» 26
3. LES FLUX TOURISTIQUES DU TERRITOIRE	» 31
4. POINTS FORTS ET FAIBLES DE LA ZONE ("ANALYSE SWOT" SECTORIELLE)	» 41
5. STRATEGIES ET OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION	
5.1 Les objectifs stratégiques et les axes de développement	» 49
5.2 Plans de secteur	» 52
5.3 Analyse sur la recherche de fonds au niveau institutionnel et territorial	» 64
6. INSTRUMENTS D'EXECUTION DU PLAN DE GESTION	» 67
6.1 Pièce Jointe – Eléments de "système" du patrimoine culturel de Mantoue et Sabbioneta	» 77



## **AVANT-PROPOS**

Ce document constitue une synthèse du Plan de Gestion rédigé pour le site de Mantoue et Sabbioneta proposé pour l'inscription à la Liste du Patrimoine Mondial.





# 1

## PHASE PRELIMINAIRE AU PLAN DE GESTION

### 1.1

*Déclaration de valeur universelle  
de Mantoue et Sabbioneta*

### 1.2

*Définition des sujets compétents et analyse  
des instruments de gestion*

### 1.3

*Accords entre les sujets compétents*

### 1.4

*Axes généraux et objectifs pour la gestion  
du site proposé à l'Unesco*



## 1. PHASE PRELIMINAIRE AU PLAN DE GESTION

### 1.1 Déclaration de valeur universelle de Mantoue et Sabbioneta

Mantoue et Sabbioneta – très fortement marquées par l’empreinte des Gonzague – sont configurées comme un témoignage exceptionnel et encore lisible d’une véritable “constellation” de cours de la Renaissance menée par l’une des dynasties les plus splendides de la Renaissance italienne. Une dynastie de princes cosmopolites, apparentés aux plus grandes familles régnantes d’Europe, qui a apporté une contribution fondamentale à l’histoire de l’architecture et des arts de la Renaissance.

De manière significative, la motivation de la proposition d’inscription à la Liste du Patrimoine Mondiale Unesco renvoie à trois – *(i)*, *(ii)*, *(iii)* – des six critères pris en compte par la Convention:

*CRITÈRE i* – L’idéal de la ville “parfaite”, synthèse par excellence des arts figuratifs, de l’architecture, de l’urbanisme et de l’ingénierie hydraulique, trouve à Mantoue et Sabbioneta l’une des expressions les plus abouties de la Renaissance. De cette utopie concrétisée, les deux villes conservent certains des plus importants chefs d’oeuvre du génie humain. A Mantoue: le Palais Ducal avec les plus grandes oeuvres de A. Mantegna, les Églises de S. Andrea et de S. Sebastiano, modèles uniques de l’architecture religieuse de L.B. Alberti, le Palais Te, premier exemple de villa maniériste et du parfait mélange entre l’architecture et la peinture, édifié par Giulio Romano. A Sabbioneta: le Théâtre all’Antica, premier exemple d’architecture théâtrale, de V. Scamozzi et la structure urbaine en tant que telle.

*CRITÈRE ii* – Les deux villes présentent les exemples les plus éminents des deux modalités les plus emblématiques de la science des projets urbains de la Renaissance, respectivement évolutive et fondatrice. Comme telles, celles-ci ont servi de référence pour une grande partie des expériences successives de construction de la ville jusqu’à l’époque moderne.

*CRITÈRE iii* – Les artistes qui ont participé à la réalisation des deux villes ont produit des chefs d’oeuvre qui ont conduit à la réalisation des idéaux du début de la Renaissance, et ainsi ils ont contribué de manière déterminante à la diffusion internationale d’un mouvement destiné à influencer et façonner l’Europe dans son ensemble.

Bien que différentes par leur genèse et leur évolution historique, Mantoue et Sabbioneta sont reliées non seulement par le nom des Gonzague, mais aussi

parce qu'elles représentent toutes les deux une sorte d'exemplarité. En effet, si Sabbioneta, est communément considérée comme exemple de "ville idéale", fruit du génie constructeur de Vespasiano Gonzaga et des théories urbanistiques de la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, Mantoue est sans aucun doute le fruit de la vision urbaniste du XV<sup>ème</sup> siècle, d'empreinte strictement humaniste qui anticipée par le premier marquis Gonzague, Gianfrancesco, est complètement réalisée sous le gouvernement de son fils Ludovico.

Suivant l'exemple de Mantoue, de nouveaux Etats collatéraux, des bourgs et des terres comme Bozzolo, Gazzuolo, San Martino dall'Argine, Rivarolo, Pomponesco, prennent une noble structure citadine qui trouve son apogée dans la place à arcades.

Ce phénomène se poursuivra tout au long du XVI<sup>ème</sup> siècle avec de superbes exemplaires à Sabbioneta et à Guastalla. Ces deux établissements, existants depuis des millénaires, ont été transformés par Vespasiano Gonzaga Colonna et par Ferrante Gonzaga en capitales de leurs propres petits Etats. A Guastalla, le dessin urbain, d'abord de Domenico Giunti, puis de Francesco da Volterra, a su conjuguer les modèles urbains du XVI<sup>ème</sup> au tissu de l'établissement préexistant qui se déroulait le long d'une ancienne rive du XV<sup>ème</sup>, donnant naissance à une "ville votive" agencée à un croisement de route dessiné et réalisé entre 1565 et 1570. Sabbioneta doit en revanche, être considérée comme une ville de fondation nouvelle, tentative ambitieuse de l'un des derniers princes de la Renaissance de concrétiser dans la pierre, en trente ans de travaux fébriles, l'idée de ville idéale.

## 1.2 Définition des sujets compétents et analyse des instruments de gestion

Le succès du Plan de Gestion dépend essentiellement de la capacité de cet instrument opérationnel à favoriser l'engagement et la collaboration de différents sujets et opérateurs dans les programmes de tutelle, de préservation et de mise en valeur du site candidat.

Pour le site en question, les sujets publics déterminés avec des compétences institutionnelles pour la gestion du "site" et de la "zone tampon" sont:

- La Commune de Mantoue;
- La Commune de Sabbioneta;
- Le Ministère pour les Biens et les Activités Culturelles, à travers ses bureaux périphériques, est compétent pour toutes les activités inhérentes à la connaissance, la protection et la conservation du patrimoine culturel.

12 Au niveau de l'environnement territorial plus vaste, le site est soumis à la gestion de différentes institutions avec des compétences spécifiques:

- la Région Lombardie et la Direction Régionale pour les Biens Culturels et Paysagers de la Lombardie, dont les principales compétences concernent les activités de mise et en valeur et de promotion de leur propre patrimoine, ainsi que la responsabilité de la tutelle de ce même paysage;
- la Province de Mantoue, dont les principales compétences sur la promotion touristique du territoire, sur la viabilité au niveau provincial et sur les activités de formation;
- le Parc Régional du Mincio institué par la Région Lombardie en 1984;
- la Fondation “Università di Mantova” constituée en 2001;
- le “Système Touristique Local” interprovincial Pô de Lombardie;
- les principales Associations de Catégorie locales (Chambre de Commerce, Confartigianato, Confcommercio, Confcooperative, Confesercenti, Associazione degli Industriali, etc.);
- les principales Institutions Ecclésiastiques Religieuses locales;
- les centres mineurs qui formaient le “système” des petites capitales “gonzaguesques”.

Le territoire est géré par les différentes institutions avec différents instruments législatifs et fondamentalement:

- en ce qui concerne le patrimoine culturel, archéologique, architectural, artistico historique, paysager, tout le territoire est soumis aux lois nationales de tutelle;
- en ce qui concerne l’environnement et le paysage, outre les lois nationales, le territoire est soumis aux normes de tutelle contenues dans le Plan Urbanistique Territorial de la Région Lombardie conjointement avec le Plan Territorial de Coordination Provinciale de Mantoue;
- les Plans Régulateurs Généraux de la Commune de Mantoue et de Sabbioneta, dans le respect des prescriptions des instruments cités ci-dessus déterminent les destinations d’usage des zones ainsi que les modalités et les limites des transformations urbanistiques.

### 1.3 Accords entre les sujets compétents

En date du 4 décembre 2006, l’Accord avec le Ministère pour les Biens et les Activités Culturelles “Entente pour la définition des méthodologies de rédaction et pour la mise en oeuvre d’un plan de gestion du site Mantoue et Sabbioneta” a été signé. A travers cet accord ont été convenues, parmi les sujets signataires, la prédisposition du Plan de Gestion de Mantoue et Sabbioneta, compris en tant qu’instrument technique pour la conservation la promotion culturelle et la mise en valeur économique du site dans le but de

la relative proposition de candidature pour l'inscription à la Liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco et les activités de coordinations liées.

Les Organismes Locaux signataires sont respectivement:

- la Commune de Mantoue;
- la Commune de Sabbioneta;
- la Région Lombardie;
- la Province de Mantoue;
- la Direction Régionale pour les Biens Culturels et Paysagers de la Lombardie.

#### **1.4 Axes généraux et objectifs pour la gestion du site proposé à l'Unesco**

L'objectif premier du Plan est de définir, coordonner et gérer de manière unitaire toutes les actions concernant la tutelle, la conservation et la mise en valeur culturelle et socio-économique relative au "site", en respectant dans une optique dynamique et rigoureuse, le système des biens environnementaux, territoriaux et d'établissement qui le caractérisent.

En particulier, le Plan se propose de contrôler, conserver et valoriser le site en tous ses caractères constitutifs.

La gestion du site Unesco proposé et son plan associé se configurent donc comme un processus dynamique qui se déroule dans le temps avec des délais à moyen et long terme.

Dans ce sens, pour les années à venir les objectifs seront de:

- 1) lancer de manière coordonnée des initiatives de connaissance systématique du patrimoine historique, archéologique et environnemental du territoire à soumettre à des mesures spécifiques visant sa tutelle, sa conservation, sa requalification et sa mise en valeur;
- 2) lancer, toujours de manière coordonnée, la prédisposition des instruments spéciaux de planification et de projet territorial, environnemental et urbanistique, ainsi que le projet, l'organisation et la gestion d'instruments de contrôle des processus de mise en oeuvre du Plan lui-même;
- 3) lancer, toujours de manière coordonnée, la prédisposition des plans et programmes d'intervention exécutive visant la mise en réseau des différentes typologies de biens du territoire articulés dans les différents secteurs engagés avec une attention particulière à:
  - la tutelle, la conservation et la mise en valeur du patrimoine historique, artistique, culturel, environnemental et paysager;
  - la promotion du tourisme dans ses potentiels principaux au niveau

local (historique, culturel, environnemental, sportif, rural, oeno-gastronomique, religieux, etc.) dans la pleine intégrité de l'environnement, du paysage, de la culture des traditions et identités locales.

- 4) garantir que la promotion du développement économique ne constitue en aucun cas un risque pour le patrimoine et pour la qualité de vie des populations résidentes;
- 5) assurer que les bénéfices économiques produits par la valorisation du patrimoine culturel profitent aussi aux populations locales;
- 6) coordonner et sauvegarder le développement des activités productives, du commerce et de l'artisanat, avec une référence particulière aux secteurs des activités traditionnelles et artistiques distinctives du territoire avec renforcement des services de réception et de séjour à travers principalement la récupération et la requalification du patrimoine existant avec des standards qualitatifs et technologiques adaptés aux exigences du tourisme régional, national et international;
- 7) sensibiliser et développer la connaissance de la population locale des valeurs culturelles et identitaires de son patrimoine;
- 8) améliorer la connaissance du site auprès du public, en étendant et en adaptant les instruments de promotion, information et communication aussi à travers l'application de technologies télématiques, qui puissent participer au développement d'une politique de "marketing territorial" efficace;
- 9) contrôler et valoriser, outre la zone candidate et la zone tampon de Mantoue et Sabbioneta, également le réseau des centres d'établissements historiques mineurs (dont Guastalla, Novellara, Revere, etc.), en tant qu'éléments fondamentaux de la structure territoriale du "système gonzaguesque" des petites capitales et facteur fondamental pour un développement économique durable ciblé et graduel;
- 10) soutenir la création d'entreprises visant la fourniture de services touristiques, de productions typiques, de transformation des produits agricoles, de relance des productions traditionnelles ou anciennes abandonnées, en définissant les formes de production caractéristiques locales;
- 11) encourager des formes de conduction agricole qui concilient la recherche de meilleurs rendements et la tutelle de l'environnement et de la biodiversité (agriculture biologique, élevage et travail des viandes avec une tendance à la récupération des techniques anciennes et aux produits typiques, en tant qu'unique espoir de compétitivité face au commerce global, etc);
- 12) requalifier l'offre touristique, historique, culturelle et environnementale, en définissant les formes et les instruments adaptés pour garantir

- l'exploitation des éléments du réseau (itinéraires, points d'information, intégration avec le réseau d'excursion piéton et ou cyclable, équestre, etc.);
- 13) requalifier de manière qualitative et quantitative l'offre réceptive locale pour répondre rapidement et plus efficacement à l'actuelle demande touristique toujours plus exigeante;
  - 14) limiter encore la consommation de territoire et promouvoir la requalification des parties avec des éléments de criticité, en particulier, avec l'optimisation de la réutilisation du patrimoine immobilier existant aussi bien dans la ville de Mantoue que dans celle de Sabbioneta;
  - 15) indiquer les critères et objectifs pour la qualification des interventions de transformation urbanistico-immobilière capables de conserver la qualité paysagère des lieux en interprétant les spécificités, en définissant les criticités plus fréquentes (impacts des infrastructures, des urbanisations et des réseaux de services, impacts des structures pour la conduction agricole), les formes de requalification (réduction des impacts d'établissements existants, renaturalisation de carrières désaffectées, etc.) et les modalités d'intervention (ingénierie naturaliste, réseau intégrés dans certaines zones, etc.);
  - 16) améliorer les capacités d'accueil, aussi bien dans les zones protégées que dans les musées et dans les autres instituts et lieux culturels fréquentés, ainsi que dans les points d'accueil touristique à travers la préparation de zones, la sauvegarde et la valorisation sociale et économique de bien historiques et culturels et la réalisation de structures, infrastructures et services.



# 2

## ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

### 2.1

*Le patrimoine culturel, naturel et du paysage*

### 2.2

*Le système des niveaux de tutelle et de la conservation*

### 2.3

*Les principales initiatives de mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et territorial*

### 2.4

*Les interventions programmées dans le Plan Trisannuel des oeuvres publics 2006-2008 de Mantoue et Sabbioneta*



## 2. ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

### 2.1 Le patrimoine culturel, naturel et du paysage

La première partie du Plan de Gestion aborde le cadre des connaissances du patrimoine artistique et culturel de la Commune de Mantoue et Sabbioneta en décrivant en particulier les aspects suivants de “système” (*La Pièce Jointe – Eléments de “système” du patrimoine culturel de Mantoue et Sabbioneta* reporte une liste plus détaillée):

- le patrimoine historico artistique;
- le système culturel;
- le système des musées;
- les bibliothèques;
- les principales expositions;
- le système touristique territorial;
- les autres événements culturels: festivals de musique, théâtre et spectacles;
- les initiatives pour l'enfance et la formation des jeunes;
- les principaux “Services d'Accueil” du territoire.

La seconde partie illustre en revanche:

- les ressources naturelles et environnementales et les émergences liées, surtout en référence aux deux Réserves Naturelles des Vallées du Mincio et de la Vallazza;
- le système des espaces verts urbains et extra urbains des deux villes en montrant aussi bien la gestion actuelle et la conservation, que les principales criticités et les mesures de prévention associées.

### 2.2 Le système des niveaux de tutelle et de la conservation

Le Plan de Gestion aborde l'analyse du cadre cognitif des instruments de tutelle en acte à l'intérieur de la zone territoriale de Mantoue et Sabbioneta et a en particulier examiné les instruments de planification actuellement en vigueur. Cette analyse a mis en évidence une dotation élevée d'instruments de tutelle du territoire aux trois niveaux régional, provincial et local; en particulier le site est soumis aux plans suivants:

#### a) Plans à l'échelle régionale

- 1) Plan Territorial Paysager Régional (PTCP) de la Région Lombardie;
- 2) Plan Territorial de Coordination du Parc Régional du Mincio.

b) *Plans à l'échelle provinciale*

- 1) Plan Territorial de Coordination Provinciale;
- 2) Plan du Commerce de la Province de Mantoue.

c) *Plans à l'échelle communale*

- 1) Document Directeur de la Ville de Mantoue - Document d'Encadrement suivant la L.R. 9/991;
- 2) Plan Régulateur Général Communal de Mantoue;
- 3) Nouveau Plan de Gouvernement du Territoire de la Commune de Mantoue;
- 4) Plan Régulateur Général Communal de Sabbioneta;
- 5) Plan du Commerce de la Commune de Sabbioneta.

d) *Plans exécutifs et accords de programme ou/et ententes*

Commune de Mantoue

- Plan exécutif prévu par le PRG nommé "Palazzo Te";
- Plan exécutif approuvé nommé "ex Upim";
- Plan exécutif prévu par le PRG nommé "ex Tea";
- Plan exécutif prévu par le PRG nommé "Porta Cerese";
- Plan exécutif approuvé nommé "Mondadori";
- Plan détaillé approuvé nommé "Porta Mulina";
- Plan détaillé approuvé nommé "Fiera Catena";
- Plan exécutif prévu par le PRG nommé "Ex Butan Gas";
- Plan exécutif approuvé nommé "Lagocastello";
- Plan exécutif prévu par le PRG nommé "Te Brunetti – Ospedale";
- Plan exécutif prévu par le PRG nommé "Strada Ghisiolo";
- Projet approuvé de récupération des rives des Lacs "Parco Periurbano".

Commune de Sabbioneta

- Plan Détaillé d'Intérêt Supercommunal (PPIS) du centre historique de la Commune de planification (adopté avec le d.c.c. du 03/05/1999; approuvé par le d.c.c. du 14/11/2000 n. 64).

Accords de programme ou/et ententes de Mantoue:

- Entente préliminaire avec la Région Lombardie et la Province de Mantoue du 25 juin 1999 en matière de biens culturels.

Accords de programme ou/et ententes de Sabbioneta:

- Accord de programme promu par la Région Lombardie avec d.g.r. n. 7/11321 du 29 novembre 2002 en relation au Projet pour la valorisation de la Città Murata: Palais Forti, Palais Giardino et Palais Ducal dans la Commune de planification.

e) *Autres Plans de Secteur et Projets*

- Plan pour la surveillance de la Qualité de l'air dans la Province de Mantoue;
- Plan Urbain du Trafic de la Commune de Mantoue;
- Plan de zonage acoustique de la Commune de Mantoue;
- Plan d'assainissement du site d'intérêt national pollué (dans la Commune de Mantoue);
- Carte du risque sismique dans la Commune de Mantoue;
- Plan partiel pour l'aménagement hydrogéologique du Bassin du Pô;
- Plan d'Emergence Communale de la Commune de Mantoue;
- Plan général des structures publicitaires de la Commune de Mantoue;
- Réglementation pour le mobilier urbain de la Commune de Mantoue;
- Réglementation Immobilière de la Commune de Mantoue;
- Réglementation d'Hygiène de la Commune de Mantoue.

### **2.3 Les principales initiatives de mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et territorial**

La valorisation du patrimoine historico architectural urbain et territorial est l'un des objectifs stratégiques de l'Administration communale de Mantoue et Sabbioneta. Dans ce sens une politique locale de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel a été lancée ainsi qu'une stratégie de construction de la mémoire du présent. En particulier les principales initiatives de valorisation ont été décrites de manière détaillée dans le Plan de Gestion et articulées en:

- Interventions réalisées et en cours de réalisation ces dernières des années;
- Les nouveaux projets;
- Lignes directrices et projets du "Programme de Mandat" des deux Administrations.

*Les principales initiatives de valorisation de la Commune de Mantoue*

*Interventions réalisées et/ou en cours de réalisation*

**PALAIS DUCAL** La récupération, la restructuration et la restauration du Palais Ducal – qui est constitué d'un vaste complexe de bâtiments, cours et jardins, situé dans la zone nord-est de la ville et agrégé au fil des siècles autour du Palais du Capitaine et de la Magna Domus, les édifices bâtis par les Bonacolsi – ont été réalisées ces dernières années. Une analyse de la structure historique, architecturale et artistique du Palais Ducal a

mis en lumière un programme de projet visant à atteindre certains objectifs spécifiques de récupération et valorisation de secteurs architecturaux (appartements) de caractère unitaire et de singularités architecturales. En particulier l'ensemble du complexe du musée peut historiquement être divisé en trois secteurs dénommés "Corte Vecchia", "Castello" et "Corte Nuova". Les projets d'intervention ont concerné en particulier:

- Le Castello de S. Giorgio/Camera picta d'Andrea Mantegna (1465-1474);
- l'Appartement de veuvage d'Isabella d'Este à Santa Croce (1520-22);
- la Scala Santa (1615);
- l'entrée du Musée.

**PALAIS DE SAN SEBASTIANO** La récupération, la restructuration et la restauration du Palais de San Sebastiano ont été réalisées ces dernières années. Ce troisième palais des Gonzague de la ville, voulu par Francesco II Gonzaga, édifié et décoré entre 1506 et 1508, est devenu le siège du Musée de la ville – section d'Histoire Urbaine. Le palais de San Sebastiano, durant les travaux de décoration s'est révélé riche en décorations peintes retrouvées sous différentes strates de teintures.

**MUSÉE CIVIQUE ET PALAIS TE** Le Musée civique de Palais Te, avec la collaboration et en synergie avec le Centre International d'Art et de Culture poursuivant l'expérience de partenariat de sujets publics et privés, a entrepris un nouveau parcours vers la concrétisation d'un véritable pôle de production de culture. D'une part, l'activité d'exposition y est à nouveau proposée, et de l'autre, l'offre culturelle est amplifiée et diversifiée de manière à optimiser l'utilisation du palais. Ces dernières années, celui-ci est ainsi devenu le siège de grands événements tels l'Arlecchino d'Oro, le Festivalletteratura, le MantovaMusicaFestival.

#### *Interventions de maintenance et restauration*

En plus de l'activité de maintenance ordinaire du palais, des interventions extraordinaires de maintenance des stucs, des fresques et des enduits et pour la résolution des barrières architecturales ont été réalisées au cours du mandat. Les espaces verts des cours du palais ont été aménagés. Pour rendre plus exploitable l'espace de la cour sud, certaines sculptures situées à l'origine au centre de la cour ont été repositionnées. La zone autour du palais a été réaménagée, des interventions ont été menées sur le pavement, le mobilier urbain, les espaces verts, la signalétique, l'éclairage public ainsi que le renforcement des infrastructures de surveillance. Dans la zone de l'exèdre, toujours à l'extérieur, un grand parking public a été aménagé pour les visiteurs ainsi qu'un autre réservé aux employés du Musée.

*Valorisation des autres palais historiques de propriété civique*

Mantoue a une dotation élevée de ressources dans le domaine du patrimoine historique artistique et archéologique. L'importance de ces ressources rapportées au contexte territorial et national a impliqué la nécessité de requalifier l'offre à travers une série d'interventions concrètes visant à définir de manière spécifique l'image de la ville. En particulier, des interventions de valorisation ont été réalisées sur les bâtiments historiques suivants:

- a) *Palais des Studi – Ancien Collège Jésuite – Bibliothèque Communale Teresiana,*
- b) *Palais du Podestat,*
- c) *Palais de la Ragione,*
- d) *Eglise de Santa Maria della Vittoria,*
- e) *Théâtre Bibiena,*
- f) *Palais de l'Accademia,*
- g) *Palais du Capitano.*

*Les nouveaux projets*

Projet “la culture sans barrières” sur le parcours des Gonzague (ARCUS); le projet en question concerne en particulier les sites suivants:

- *Palais Ducal,*
- *Musée du Palais Te et Musée de la Ville,*
- *Bibliothèque Médiathèque Gino Baratta,*
- *Cathédrale de S. Pietro Apostolo – ‘Duomo’,*
- *Basilique de Santa Barbara.*

Projet de valorisation du centre historique de Mantoue “le Parcours Monumental”

Le nouvel éclairage artistique de la ville

Les biens culturels et le web

Festivités pour le V<sup>ème</sup> centenaire de la naissance de Ferrante Gonzaga (Mantoue – Guastalla)

*Directives et projets du “Programme de Mandat” de la Commune de Mantoue*

PROJET	1	Projet urbanistique “Développement durable et participatif”;
PROJET	2	Programmes de secteur pour et avec le projet “La Grande Mantoue”;
PROJET	3	Systèmes de participation pour le développement durable;
PROJET	4	Environnement et actions de lutte contre la pollution;
PROJET	5	Plan de la mobilité urbaine;

PROJET	6	Informatisation et innovation;
PROJET	7	Welfare municipal, droits de citoyenneté, politiques jeunes et coopération décentralisée internationale;
PROJET	8	Politiques éducatives, formatives et droits des enfants;
PROJET	9	Promotion touristique et des activités productives;
PROJET	10	Egalité des chances, culture des différences, politiques d'immigration et de la paix, plan régulateur horaires;
PROJET	11	Promotion du sport;
PROJET	12	Culture;
PROJET	13	Réseau routier et sécurité;
PROJET	14	Une Administration rénovée et efficace;
PROJET	15	Promotion de la démocratie;
PROJET	16	Les entreprises des services publics.

### *Les principales initiatives de valorisation de la Commune de Sabbioneta*

#### *Interventions réalisées et/ou en cours de réalisation*

En ce qui concerne la valorisation du patrimoine architectural du Centre Historique de Sabbioneta, unique en son genre, l'Administration Communale a lancé, de concert avec les autres Institutions parmi lesquelles les Surintendances aux Biens Architecturaux et du Paesage competentes, différentes interventions pour la récupération et la valorisation du patrimoine architectural. L'intervention la plus consistante de ces derniers temps est reconductible au programme FIO de 1989 concernant les biens immobiliers appartenant à la commune; à cet égard différentes oeuvres ont commencé en 1991 et concernent:

- Certaines réalisées sur le Palais Giardino, la Galerie, le Théâtre Olimpico et les deux portes des Gonzague et le Palais Forti (affecté en centre universitaire, bibliothèque avec une partie aménagée en résidence, et des appartements communaux);
- D'autres partiellement réalisées, comme celles qui sont attenantes aux Murs Renaissance (nettoyés et assainis sur environ 1200 mètres des 2850 mètres au total), et au Palais Ducal (tous les espaces ne sont pas encore disponibles à la fonction qui lui est destinée).

Toutes ces interventions publiques se sont déroulées sous le contrôle direct de la Surintendances aux Biens Architecturaux et du Paesage competentes, comme les interventions privées de récupération du Palais du Capitaine et du Couvent du Carmine.

#### *Les nouveaux projets*

24 Les nouvelles initiatives visant à la conservation et à la récupération du patrimoine historique artistique de la "ville idéale" sont reportées ci-dessous;



en particulier, ces actions sont la synthèse des actions prévues par différents programmes définis, souscrits et adoptés par l'Administration Communale:

- Accord de Programme pour la récupération de la Ville Murée;
- Plan du tourisme;
- Projet du Plan Détaillé d'intérêt supercommunal pour le centre historique.

A la base des différents programmes se trouvent la conscience et la prise de conscience des potentiels de développement économique du territoire. Sabbioneta constitue un exemple intéressant de territoire fortement voué au tertiaire, et, donc, à la gestion et à la distribution de services liés aussi au tourisme et à la culture. La valorisation, l'implémentation et l'optimisation de ce système au niveau territorial ont constitué et constitueront les objectifs principaux de chaque action programmatique pour le développement et la valorisation de la ville. L'objectif de l'Administration communale et des divers sujets intéressés est le maintien et la mise en valeur d'un bien architectural unique au niveau national et européen, comme la Ville Murée réalisée suivant la volonté de Vespasiano Gonzaga, qui à l'heure actuelle accueille déjà environ 40.000 visiteurs annuels en moyenne. En particulier, voici ci-dessous le récapitulatif des initiatives de valorisation/restauration à réaliser sur les biens historiques architecturaux suivants:

- 1) *Murs d'enceinte et Ville Murée (Projet des Murs Renaissance);*
- 2) *Palais Ducal;*
- 3) *Palais du Giardino;*
- 4) *Palais du Cavalleggero;*
- 5) *Théâtre à l'Antica;*
- 6) *Place Ducale;*
- 7) *Place d'Armi.*

*Directives et projets du "Programme de Mandat" de la Commune de Sabbioneta*

PROJET	1	Culture et Tourisme;
PROJET	2	Environnement et territoire;
PROJET	3	Développement économique et agriculture;
PROJET	4	Travaux Publics;
PROJET	5	Politiques Juvéniles;
PROJET	6	Ecole;
PROJET	7	Sport et temps libre;
PROJET	8	Services d'assistance sociale;
PROJET	9	Politiques Sociales;
PROJET	10	Commune au service des citoyens;
PROJET	11	Activités de participation.

## 2.4 Les interventions programmées dans le Plan Trisannuel des oeuvres publics 2006-2008 de Mantoue et Sabbioneta

Le *Plan Trisannuel des oeuvres publiques 2006-2008 de Mantoue* prévoit une série d'interventions/initiatives pour une somme totale d'environ 120 millions d'Euro répartis par année comme suit:

- 58.434.968 Euro pour 2006;
- 42.673.596 Euro pour 2007;
- 19.042.000 Euro pour 2008.

Il *Plan Trisannuel des oeuvres publiques 2006-2008 de Sabbioneta* prévoit une série d'interventions/initiatives pour une somme totale d'environ 4,2 d'Euro répartis par année comme suit:

- 1.290.000 Euro pour 2006;
- 800.000 Euro pour 2007;
- 2.150.000 Euro pour 2008.

Le détail des interventions liées a été articulé dans le Plan de Gestion, selon les typologies reportées ci-dessous.

INTERVENTIONS DANS LE CADRE DES BIENS CULTURELS

TRAVAUX DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
(Y COMPRIS PARCS ET MAINTENANCE DES ESPACES VERTS PUBLICS)

AUTRE IMMOBILIER PUBLIC

IMMOBILIER SOCIAL ET SCOLAIRE  
(Y COMPRIS ÉCOLES, BIBLIOTHÈQUES, CENTRES SOCIAUX, MAISONS DE REPOS)

JUDICIAIRE ET PENITENCIER

HYGIENIQUE SANITAIRE  
(Y COMPRIS LES INFRASTRUCTURES POUR LES DÉCHETS, LES PLATEFORMES ÉCOLOGIQUES ET LES ÉGOUTS)

ECLAIRAGE PUBLIC

PISTES CYCLABLES ET CYCLOPIETONNES

SPORT ET SPECTACLE

ROUTIER  
(Y COMPRIS PARKINGS ET TRAVAUX D'URBANISATION)

CULTE  
(Y COMPRIS CIMETIÈRES)

En particulier, en relation aux interventions/initiatives dont la réalisation est prévue à l'intérieur de la zone candidate et dans la zone tampon associée (zone buffer) il apparaît que:

- la *Commune de Mantoue* prévoit au total environ 99,7 millions d'Euro d'interventions sur trois ans articulés comme suit:

	2006	2007	2008
Interventions à l'intérieur de la ZONE CANDIDATE			
– Travaux d'urbanisation	–	22.700.000	–
– Maintenance ordinaire	–	200.000	–
– Maintenance extraordinaire	2.774.969	4.434.937	1.105.000
– Restauration	19.228.659	130.000	5.900.000
Total	22.003.628	27.464.937	7.005.000
Interventions à l'intérieur de la ZONE BUFFER			
– Travaux d'urbanisation	23.550.000	3.300.000	350.000
– Maintenance extraordinaire	560.000	230.000	2.250.000
– Restauration	11.450.000	–	–
– Nouvelles constructions	–	500.000	1.100.000
Total	35.560.000	4.030.000	3.700.000
<b>TOTAL (Euro)</b>	<b>57.563.628</b>	<b>31.494.937</b>	<b>10.705.000</b>

- la *Commune de Sabbioneta* prévoit au total environ 1,3 millions d'Euro d'interventions sur trois ans, articulés comme suit:

	2006	2007	2008
Interventions à l'intérieur de la ZONE CANDIDATE			
– Maintenance extraordinaire	350.000	70.000	–
– Restauration	70.000	100.000	150.000
Total	420.000	170.000	150.000
Interventions à l'intérieur de la ZONE BUFFER			
– Nouvelles constructions	470.000	50.000	–
Total	470.000	50.000	–
<b>TOTAL</b>	<b>890.000</b>	<b>220.000</b>	<b>150.000</b>



# 3

## LES FLUX TOURISTIQUES DU TERRITOIRE



### 3. LE FLUX TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

#### *Le tourisme sur le territoire mantouan*

Le secteur du tourisme représente pour l'économie de l'ensemble de la Province de Mantoue une des principales ressources de l'entière région à la lumière d'une dynamique positive significative observée ces dernières années avec un essor aussi bien en termes de flux (bien que de substantielles baisses aient été enregistrées en 2004 et 2005, à l'instar de la tendance nationale) qu'en termes de structures d'accueil.

Correspondant à l'offre réceptive, la Province de Mantoue, avec une dotation de plus de 4.000 lits en 2003, se signale pour son rythme de croissance (+38,2% de lits entre 1998 et 2003) bien supérieur au chiffre national (+16,1% sur la même période) et à celui rapporté par les régions provinciales limitrophes, en grande partie grâce à l'augmentation de la disponibilité des structures d'hospitalité extra-hôtelière (voir *Tab. 1*).

**Tableau 1 L'OFFRE RÉCEPTIVE (ANNÉES 1998-2003)**

	LITS ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS		LITS ÉTABLISSEMENTS EXTRA		TOTAL LITS	
	2003	VAR. % '98-'03	2003	VAR. % '98-'03	2003	VAR. % '98-'03
BRESCIA	33.043	9,5	57.525	2,8	90.568	5,1
CREMONA	1.868	26,5	386	53,2	2.254	30,4
<b>MANTOUE</b>	<b>3.172</b>	<b>11,6</b>	<b>918</b>	<b>684,6</b>	<b>4.090</b>	<b>38,2</b>
VÉRONA	36.063	5,9	72.653	12,7	108.716	10,3
ROVIGO	2.703	21,3	23.122	77,4	25.825	69,2
PARME	13.213	7,2	5.121	22,8	18.334	11,1
REGGIO EMILIA	5.883	2,2	3.150	9,6	9.033	4,7
MODÈNA	11.342	0,2	6.374	5,1	17.716	1,9
FERRARE	6.127	18,4	21.699	11,2	27.826	12,7
<b>TOTAL PROVINCES</b>	<b>113.414</b>	<b>7,6</b>	<b>190.948</b>	<b>14,7</b>	<b>304.362</b>	<b>12,0</b>
<b>ITALIE</b>	<b>1.964.596</b>	<b>10,2</b>	<b>2.187.141</b>	<b>22,0</b>	<b>4.151.737</b>	<b>16,1</b>

Source: Censis-Istat

A la lumière des données enregistrées dans la Province de Mantoue au premier semestre 2006 la situation apparaît encore améliorée, en effet (comme cela est illustré dans le *Tab. 2*) on passe:

- pour les établissements hôteliers d'un total de 3.172 lits présents en 2003 à un total de 3.524 lits articulés sur 105 établissements hôteliers;
- pour les établissements extra-hôteliers d'un total de 918 lits présents en 2003 à un total de 1.825 lits articulés sur 170 établissements extra-hôteliers.

La dynamique positive du territoire mantouan est donc imputable à l'évolution de l'offre des établissements extra-hôteliers dont la tendance positive apparaît confirmée aussi pour la première partie de 2006. D'autres considérations sur l'état de l'offre réceptive enregistrée dans la première partie de 2006 sont les suivantes:

- les établissements hôteliers localisés à Mantoue ont un nombre d'étoiles plus élevé et sont en moyenne plus grands par rapport au reste de la Province;
- en moyenne, un hôtel de Mantoue a un nombre de lits (33,6) de loin inférieur à la moyenne d'un hôtel italien (60,5);
- dans l'ensemble, Mantoue présente 42 établissements hôteliers et extra-hôteliers pur un total de 1.228 lits;
- un *bed & breakfast* sur quatre est situé dans la Commune de Mantoue;
- les gîtes de la région de Mantoue ont en moyenne un nombre de lits (15,8) supérieur à la moyenne italienne (11,9).

**Tableau 2 ETABLISSEMENTS HÔTELIERS ET EXTRA-HÔTELIERS DE LA PROVINCE DE MANTOUE (DONNÉES MISES À JOUR EN JUIN 2006)**

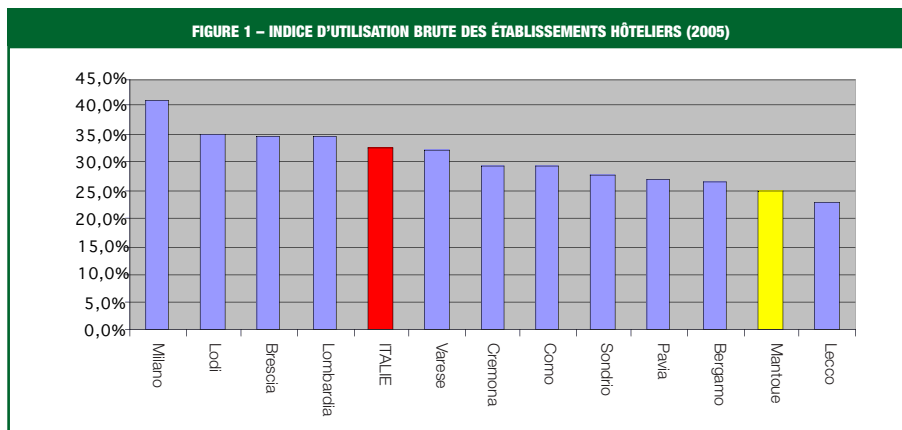
	ETABLISSEMENTS HÔTELIERS		LITS		DIMENSION MOYENNE PROVINCIALE	DIMENSION MOYENNE ITALIENNE '05
	PROVINCE DE MN	COMMUNE DE MN	PROVINCE DE MN	COMMUNE DE MN		
Hôtels 5 étoiles	1	—	12	—	12,0	186,0
Hôtels 4 étoiles	8	3	546	261	68,3	136,8
Hôtels 3 étoiles	43	8	1.847	515	43,0	65,1
Hôtels 2 étoiles	24	1	518	24	21,6	33,5
Hôtels 1 étoile	28	2	503	45	18,0	23,2
Résidences touristique-hôtelières	1	1	98	98	98,0	72,7
<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>15</b>	<b>3.524</b>	<b>943</b>	<b>33,6</b>	<b>60,5</b>
	ETABLISSEMENTS EXTRA - HÔTELIERS		LITS		DIMENSION MOYENNE PROVINCIALE	DIMENSION MOYENNE ITALIENNE '05
	PROVINCE DE MN	COMMUNE DE MN	PROVINCE DE MN	COMMUNE DE MN		
Logements à louer générés sous forme entrepreneuriale	36	8	280	52	7,8	8,7
Logements en gîtes ruraux et country house	79	6	1.247	165	15,8	11,9
Ostelli della gioventù	1	—	17	—	17,0	56,9
Bed & Breakfast	54	13	281	68	5,2	5,2
<b>Total</b>	<b>170</b>	<b>27</b>	<b>1.825</b>	<b>285</b>	<b>10,7</b>	<b>24,1</b>

Source: Direzione Studi e Ricerche TCI su dati Provincia di Mantova e Istat

Si, en revanche, on analyse l'indice d'utilisation des établissements hôteliers observé en 2005 (comme dans la *Fig.1* ci-dessous) il est possible de relever ce qui suit:



- la Région Lombardie a un taux d'utilisation brute substantiellement aligné sur le taux italien;
- la Province de Mantoue en revanche, se situe aux derniers rangs au niveau régional.



Source: Direzione Studi e Ricerca TCI-Istat

En ce qui concerne la demande touristique, les données ayant trait aux présences touristiques observées dans les établissements réceptifs mantouans en 2003 (équivalents à un peu plus de 416.500 dans le *Tab. 3* ci-dessous) contribuent à qualifier la Ville des Gonzague avec Vérone et Ferrare, comme principal pôle d'attraction des flux touristiques, capable de compter autant sur son extraordinaire patrimoine de ressources historiques et artistiques, que sur l'organisation d'événements de grande ampleur (comme le *Festivaletteratura*).

**Tableau 3 LE DEMANDE TOURISTIQUE (ANNÉE 1998-2003)**

	PRÉSENCE ÉTABLIS. HÔTELIERS		PRÉSENCE ÉTABLISSEMENTS		TOTAL DE LA PRÉSENCE DANS LES ETAB.	
	2003	VAR. % '98-'03	2003	VAR. % '98-'03	2003	VAR. % '98-'03
BRESCIA	4.167.379	- 0,8	3.185.452	- 0,8	7.325.831	- 4,0
CREMONA	235.774	- 6,1	27.871	69,7	263.645	- 1,5
<b>MANTOUE</b>	<b>368.106</b>	<b>4,5</b>	<b>48.545</b>	<b>178,2</b>	<b>416.651</b>	<b>12,7</b>
VÉRONA	5.038.428	8,0	5.628.369	23,4	10.666.797	15,6
ROVIGO	270.809	21,4	1.636.939	95,7	1.907.748	80,0
PARME	1.499.532	0,6	202.675	19,5	1.702.207	2,6
REGGIO EMILIA	663.312	- 3,7	115.040	- 8,6	778.352	- 4,5
MODÈNA	1.205.066	3,4	169.892	17,6	1.374.958	5,0
FERRARE	629.048	14,2	1.641.671	26,6	2.270.719	22,9
<b>TOTAL PROVINCES</b>	<b>14.077.454</b>	<b>4,1</b>	<b>12.656.454</b>	<b>18,8</b>	<b>26.733.908</b>	<b>10,3</b>
<b>ITALIE</b>	<b>229.151.452</b>	<b>7,4</b>	<b>115.261.865</b>	<b>33,8</b>	<b>344.413.317</b>	<b>15,0</b>

Source: Censis-Istat

Plus précisément au niveau communal les dynamiques des arrivées et des présences touristiques enregistrées de 2000 à 2005 dans le cadre de la Commune de Mantoue et de Sabbioneta, en comparaison avec les données enregistrées dans le cadre de la Province de Mantoue sont représentées dans le *Tab. 4* ci-dessous.

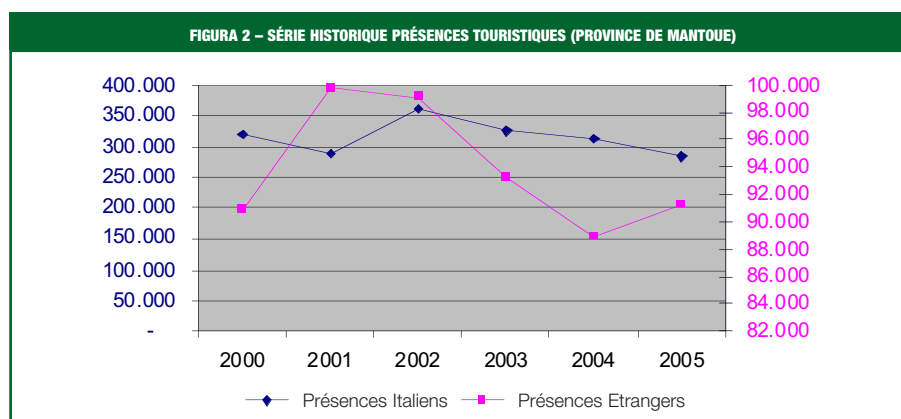
**Tableau 4 LA “DEMANDE TOURISTIQUE” DE MANTOUE ET SA PROVINCE (ANNÉES 2000-2005)**

	PROVINCE DE MANTOUE		COMMUNE DE MANTOUE		COMMUNE DE SABBIONETA	
	ARRIVÉES	PRÉSENCES	ARRIVÉES	PRÉSENCES	ARRIVÉES	PRÉSENCES
2000	149.118	409.810	56.472	129.653	—	—
2001	149.162	388.073	56.621	129.155	—	—
2002	173.566	459.689	68.324	165.628	—	—
2003	155.457	416.651	57.686	132.448	—	—
2004	157.995	400.916	58.985	139.257	2.315	4.924
2005	156.213	374.203	58.180	125.090	2.197	4.341
<b>Variation absolue</b>	<b>7.095</b>	<b>- 35.607</b>	<b>1.708</b>	<b>- 4.563</b>	<b>- 118</b>	<b>- 583</b>
<b>Variation %</b>	<b>4,5</b>	<b>- 9,5</b>	<b>2,9</b>	<b>- 3,6</b>	<b>- 5,4</b>	<b>- 13,4</b>

Source: données Istat - Région Lombardie

En outre sur la base des “tendances” des flux historiques touristiques (représentés graphiquement dans la *Fig. 2* ci-dessous) il est possible de souligner – au niveau provincial – ce qui suit:

- sur la moyenne période on observe une diminution moyenne annuelle des présences italiennes de 1,5% et cette tendance se confirme aussi sur la période janvier-août 2006 par rapport aux mêmes mois en 2005;
- après le boom de 2001 et 2002, on observe une baisse des présences étrangères, tendance qui s’est inversée seulement en 2005;



- la comparaison entre la période janvier-août 2006 et les mêmes mois de l'année précédente mettent en évidence une stabilité substantielle.

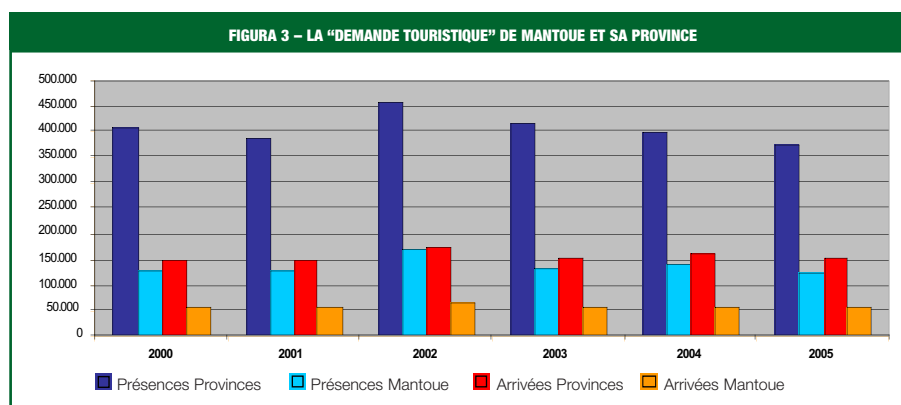
En conclusion sur les présences touristiques totales – au niveau provincial – il est possible d'affirmer (comme cela est montré graphiquement dans la Fig. 3 ci-dessous) que:

- les données d'ensemble ont fait observer un taux annuel de croissance négative (-1,3%), taux qui tend toutefois à se réduire à -1,1% sur la période janvier – août 2006 par rapport aux mêmes mois en 2005;
- de 2000 à 2005 on observe aussi une légère contraction des séjours moyens au niveau provincial: de 2,9 nuitées en 2000 à 2,4 nuitées en 2005.

Plus particulièrement en faisant la comparaison entre les données d'ensemble au niveau provincial avec les données observées dans la Commune de Mantoue et Sabbioneta il est possible de mettre en évidence ce qui suit:

- les présences officielles des visiteurs dans les structures d'accueil de Mantoue sont passées de 143.000 en 2000 à environ 129.500 en 2005, avec une variation en pourcentage (-3,6%) bien meilleure que l'évolution enregistrée au niveau provincial (-9,5%);
- l'analyse des flux montre un pic de visiteurs en 2002, année de la réalisation de l'exposition "La Celeste Galeria" (septembre 2002 - janvier 2003), ce qui démontre l'importance de la présence de grands événements internationaux pour l'augmentation des flux touristiques;
- dans les années suivant 2002, le nombre des arrivées et des présences à Mantoue revient à un niveau plus normal tout en restant élevé par rapport aux années précédentes;
- 2005 se révèle une année de réflexion, alignée sur la tendance qui se vérifie au niveau provincial;
- au cours des mêmes années, entre 2000 et 2005, les arrivées à Mantoue ont augmenté d'environ +3%, par rapport à une plus grande progression en revanche au niveau provincial (+4,5%);
- la tendance des arrivées et des présences de Sabbioneta (bien qu'en valeur absolue ramenés au contexte de la petite ville qu'est Sabbioneta) apparaît substantiellement aligné sur la tendance de flux observée aussi bien à Mantoue que dans sa Province;
- il faut en outre souligner qu'un pourcentage élevé des touristes en visite à Sabbioneta, utilise, étant donné sa proximité (un peu plus d'1km de distance) certaines structures réceptives de la ville de Casalmaggiore;
- même pour Sabbioneta, comme pour Mantoue, il faut souligner le pic important de visiteurs (près de 72.000 en 2002 par rapport aux actuels

- 45.000 environ) qui est observé en concomitance aux grands événements internationaux, comme cela a été le cas de l'exposition "La Celeste Galeria" de 2002;
- le séjour moyen du touriste à Mantoue et Sabbioneta équivaut à environ 2,1 nuitées par rapport aux 2,4 nuitées moyennes observées en revanche au niveau provincial.



Source: Istat - Province de Mantoue

Plus précisément, sur la base des dernières données sur les flux touristiques enregistrés dans la première partie de 2006, il est possible de faire une comparaison avec les données observées sur la même période en 2005 et analyser les variations réciproques en pourcentage telles qu'elles sont illustrées dans le *Tab. 5* ci-dessous.

**Tableau 5 VARIATION DES FLUX TOURISTIQUES PAR PROVENANCE ET DESTINATION 2005-2006 (JAN.-AOÛT)**

	ITALIENS		ETRANGERS		TOTAL	
	ARRIVÉES	PRÉSENCES	ARRIVÉES	PRÉSENCES	ARRIVÉES	PRÉSENCES
Établissements hôteliers	- 0,9%	- 3,2%	- 2,3%	- 6,0%	- 1,3%	- 3,9%
Établis. extra-hôteliers	19,3%	7,1%	34,2%	32,0%	22,8%	12,8%
<b>Total des établis. réceptifs</b>	<b>1,1%</b>	<b>- 1,4%</b>	<b>0,8%</b>	<b>0,0%</b>	<b>1,0%</b>	<b>- 1,1%</b>
	COMMUNE DE MANTOUE		AUTRES COMMUNES		PROVINCE DE MANTOUE	
	ARRIVÉES	PRÉSENCES	ARRIVÉES	PRÉSENCES	ARRIVÉES	PRÉSENCES
Établissements hôteliers	5,1%	0,5%	- 5,1%	- 5,9%	- 1,3%	- 3,9%
Établis. extra-hôteliers	10,2%	5,8%	27,1%	17,7%	22,8%	12,8%
<b>Total des établis. réceptifs</b>	<b>5,4%</b>	<b>1,7%</b>	<b>- 1,5%</b>	<b>- 2,4%</b>	<b>1,0%</b>	<b>- 1,1%</b>

A la lumière de telles données, il est possible d'affirmer que:

- Les touristes italiens tendent à s'arrêter moins longtemps;
- On enregistre une substantielle stabilité des flux étrangers;
- Les touristes, surtout étrangers, sont en train de primer les structures extra-hôtelières;
- Cette variation a substantiellement dépendu de l'évolution de l'offre réceptive: en effet, si le nombre d'établissements hôteliers est resté inchangé (105), de décembre 2005 à juin 2006 les établissements extra-hôtelières sont passés de 131 à 170 pour un total de 488 nouveaux lits extra-hôtelières;
- Ce phénomène dans le cadre extra-hôtelier, est également observé à Sabbioneta où au cours des dernières années de nouvelles structures de *bed & breakfast* ont été ouvertes;
- Les touristes récompensent la ville de Mantoue et Sabbioneta plutôt que le territoire provincial;
- Les structures extra-hôtelières fonctionnent surtout dans le territoire provincial (excepté le chef-lieu);
- Les touristes dans les hôtels diminuent, en particulier sur le territoire provincial (excepté le chef-lieu);
- La ville de Mantoue et Sabbioneta présentent une saisonnalité plus marquée par rapport au reste du territoire provincial avec des pics plus élevés de tourisme entre mars et mai et avec des périodes de moindre affluence en février et en juin-juillet.

#### *Les flux touristiques culturels de Mantoue et Sabbioneta*

Aux bonnes performances des flux touristiques dans la région mantouane, s'ajoutent – au cours de 2006 – aussi des augmentations significatives des visiteurs auprès des principaux attracteurs historiques et culturels du site; pour illustrer ce phénomène, les augmentations de visiteurs enregistrées dans les pôles d'attraction les plus représentatifs de Mantoue et de Sabbioneta sont reportées ci-dessous:

- Dans les premiers huit mois de 2006, en effet, les visiteurs du Palais Ducal de Mantoue ont été 172.616 (environ 6,7% de plus par rapport à 2005);
- Toujours à la même période, les visiteurs du Palais Te de Mantoue ont en revanche été 125.052 (environ 9,9% de plus par rapport à l'année précédente);
- Parallèlement en 2006 (mois de décembre exclus) les entrées enregistrées dans les principaux monuments municipaux de Sabbioneta ont été 44.704 (environ 4% de plus par rapport à la même période en 2005).

### *Considérations finales*

Sur la base des considérations, qui sont apparues jusqu'ici et à la lumière des données totales sur la réceptivité et la demande touristique observées au cours des dernières années, aussi bien à Mantoue qu'à Sabbioneta, les principales considérations générales sur le système touristique du territoire mantouan ont été synthétisées dans l'encadré ci-dessous:

- La réceptivité hôtelière du Mantouan apparaît limitée aussi bien quantitativement (par rapport à la moyenne italienne de lits disponibles par établissement hôtelier) que qualitativement (par la présence de peu d'établissements hôteliers hautement étoilés).
- La dynamique de la réceptivité extra-hôtelière du Mantouan apparaît en revanche en forte progression aussi bien en termes qualitatifs que quantitatifs et cette tendance positive semble confirmée aussi pour la première partie de 2006.
- L'indice d'utilisation des établissements hôteliers enregistré en 2005 du Mantouan apparaît nettement inférieur à la moyenne nationale et régionale.
- La demande touristique, liée aux arrivées comme aux présences, après deux ans de fléchissement, présente pour la première partie 2006, surtout dans le Mantouan des augmentations significatives.
- Le séjour moyen du touriste à Mantoue et Sabbioneta est d'environ 2,1 nuitées, par rapport aux 2,4 nuitées moyennes enregistrées au niveau provincial.
- Le Mantouan dans l'ensemble présente une saisonnalité plus marquée que le reste du territoire provincial avec des pics plus élevés de fréquentation entre mars et mai et des périodes de moindre affluence en février et en juin-juillet.

En conclusion, il faut donc souligner que la principale criticité du système réceptif mantouan réside en partie dans la carence d'établissements hôteliers (bien en dessous de la moyenne italienne en termes de lits disponibles) mais surtout dans l'impossibilité actuelle de les exploiter pleinement.

# 4

## POINTS FORTS ET FAIBLES DE LA ZONE ("ANALYSE SWOT" SECTORIELLE)





#### 4. POINTS FORTS ET FAIBLES DE LA ZONE ("ANALYSE SWOT" SECTORIELLE)

Le Plan, après avoir analysé en détail au niveau de la zone et au niveau local:

- Les aspects démographiques;
- Le marché du travail et le système productif;
- Le tissu entrepreneurial et ses principales caractéristiques;
- Les principales dotations infrastructurelles;

a délimité les vocations du territoire dans le but de souligner les potentialités à la base du dessin de développement des directives stratégiques du Plan lui-même, et ensuite, des plans d'action à court et moyen terme et de leurs projets associés. La valorisation des ressources endogènes du territoire et la création d'un environnement favorable à son développement rencontrent dans la zone des obstacles mais aussi d'importantes potentialités et possibilités de développement:

- Certaines de caractère "horizontal", c'est-à-dire inhérents à l'ensemble de la zone, et où il est possible outre la délimitation même comme système territorial et comme dotation infrastructurelle;
- D'autres, en revanche, de caractère "vertical" ou sectoriel, en tant que connectés à la position compétitive de l'appareil productif local dans ses composantes principales (dans les secteurs de l'agriculture, industrie et tertiaire et surtout le secteur du tourisme);
- D'autres enfin reliés à l'articulation territoriale de développement récent (et qui concernent, en particulier, le système urbain, l'économie sociale et l'environnement).

En même temps, il existe de nombreux éléments positifs qui influencent ou peuvent influencer l'évolution du système local. Les principaux aspects positifs sont identifiables dans patrimoine artistico culturel qui, uni au patrimoine environnemental, peut devenir l'occasion pour de nouvelles activités productives capables d'attirer les flux touristiques, aussi de qualité; dans un niveau d'infrastructuration sociale qui est préliminaire à une bonne cohésion et d'absence de dégradation sociale. L'analyse des points forts et faibles (*SWOT Analysis*) s'inscrit dans cette logique et permet de déterminer les facteurs qui pourraient influencer, les premiers dans le sens positif, les seconds dans le sens négatif, l'évolution future des principales variables macro-économiques locales.

Les points de force et de faiblesse sont identifiés à partir des caractéristiques structurelles des divers secteurs d'intérêt. A partir de ces points forts et

faibles, il est donc possible d'élaborer la stratégie d'intervention prévue dans le Plan de Gestion. En conséquence, l'analyse SWOT est à la base de l'identification de la stratégie d'intervention et des priorités assumées par le document présent. Cette analyse (dont les Tableaux de détail sont reportés ci-dessous) permet non seulement d'évaluer la portée d'ensemble de l'intervention programmée, mais aussi de confirmer de manière articulée, les principaux contenus des actions et les interventions du Plan.

## ANALYSE S.W.O.T. N. 1

SECTEUR	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	OPPORTUNITÉS	MENACES
CADRE D'ENSEMBLE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Patrimoine historique et artistique de valeur.</li> <li>- Faible taux de chômage.</li> <li>- Qualité de vie élevée des centres urbains et présence d'un bien-être diffus.</li> <li>- Très faible conflictualité sociale.</li> <li>- Faible taux de criminalité.</li> <li>- Importance significative du secteur commercial dans l'économie locale.</li> <li>- Forte diversification productive du territoire (dont les secteurs de pointe sont la chimie, la mécanique, l'industrie du bois et l'agro-alimentaire).</li> <li>- Capacité productive agricole élevée avec des productions typiques d'excellence.</li> <li>- Bonne offre de formation (Fondation Université de Mantoue, sièges de Mantoue et détachement territorial de Sabbioneta).</li> <li>- Très bonne visibilité de Mantoue en tant que ville de la Culture et des Festivals.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte paupérisation démographique.</li> <li>- Carences évidentes des infrastructures routières et ferroviaires.</li> <li>- Faible utilisation du réseau des voies navigables.</li> <li>- Faible accessibilité aux centres urbains; pour Mantoue cet accès est lié à des limites structurelles puisqu'elle est entourée aux trois quarts par les Lacs formés par le Mincio.</li> <li>- Forte congestion du trafic de véhicules et problèmes de parking.</li> <li>- Offre réceptive significativement limitée au niveau quantitatif et qualitatif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Potentialités de développement du secteur touristique, culturel, environnemental et d'affaires.</li> <li>- Valorisation des ressources naturelles (Réserves du Parc du Mincio et de la Vallazza).</li> <li>- Forte compétitivité du système économique local dans son ensemble.</li> <li>- Développement d'un Pôle logistique intermodal (situé auprès de la zone du port de Valdarò).</li> <li>- Faire du pôle universitaire de Mantoue le "moteur" de la culture et de l'économie de l'ensemble de la zone.</li> <li>- Favoriser la réalisation des interventions vouées à valoriser le réseau des voies navigables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fort vieillissement de la population.</li> <li>- Difficile renouvellement générationnel dans l'agriculture.</li> <li>- Risques de pollution des nappes dus: i) à la présence importante d'élevages de porcs et aux activités agricoles; ii) aux activités du pôle industriel chimique.</li> <li>- Risques de déséquilibre hydrogéologique.</li> </ul>

## ANALYSE S.W.O.T. N. 2

SECTEUR	POINTS FORTS	POINT FAIBLES	OPPORTUNITES	MENACES
SYSTÈME DES INFRASTRUCTURES LOCALES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La zone mantouane jouit d'une situation stratégique comme pôle barycentre du territoire inter-regional padan.</li> <li>- Bons niveaux de fourniture des services publics.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible niveau des infrastructures soutenant le secteur touristique.</li> <li>- Faible dotation des réseaux de communication (routiers et ferroviaires).</li> <li>- Problèmes de réseaux routiers internes et externes, de trafic et de parking.</li> <li>- Prédominance du transport de marchandises par la route avec ses retombées environnementales.</li> <li>- Faible accessibilité aux centres urbains.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de divers instruments de programmation.</li> <li>- Favoriser la réalisation d'interventions visant à valoriser le réseau des voies d'eau navigables.</li> <li>- Développer les interventions visant à la création d'un pôle logistique intermodal (près de la zone du Port de Valdarò).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aggravation de la situation de marginalité des zones internes.</li> </ul>
CULTURE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Patrimoine culturel et artistique de très grande valeur.</li> <li>- Forte visibilité de Mantoue comme ville de la Culture et des Festivals (les événements principaux sont: Festivalletteratura, Mille e due formaggi, Il pane, i suoi luoghi, le sue città, Mantova Musica Festival, Festival TEATRO, Salami e salumi, Segni d'Infanzia).</li> <li>- Forte visibilité de Sabbioneta en tant que lieu de la Renaissance et siège du premier théâtre stable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible organisation des sites des Gonzague comme "système".</li> <li>- Efficacité limitée de la promotion du site en tant que pivot du "système" gonzaguesque.</li> <li>- Ressources limitées, publiques et privées destinées à la tutelle et à la valorisation du patrimoine historique artistique existant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grand appel du site dans l'histoire culturelle européenne.</li> <li>- Fort intérêt existant au niveau européen pour le patrimoine artistique gonzaguesque.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tutelle des sites historiques culturels face aux flux touristiques majeurs prévus suite aux initiatives de promotion programmées.</li> </ul>
TOURISME	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité d'innombrables sites d'attraction historique culturelle de grande valeur.</li> <li>- Excellente dotation de ressources environnementales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bas niveaux quantitatifs et qualitatifs dans l'offre réceptive des zones du site.</li> <li>- Manque de liaisons structurées avec les plus grands « tour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expansion mondiale des flux touristiques.</li> <li>- Grandes potentialités de développement du tourisme historique culturel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concurrence de la part des zones limitrophes de mieux dotées d'infrastructures réceptives.</li> </ul>

## ANALYSE S.W.O.T. N. 2 (segue)

SECTEUR	POINTS FORTS	POINT FAIBLES	OPPORTUNITES	MENACES
	(Réserves du Mincio et de la Vallazza). - Excellente localisation barycentrique fonctionnelle pour accéder aux divers pôles d'attraction touristique des zones limitrophes (p.ex. Vérone, Gardes, Venise). - Flux touristiques constants sur l'année.	operators» internationaux. - Valorisation insuffisante touristique récréative. - Secteur rustique exploité de manière inadaptée.	- Fort développement du tourisme environnemental et d'affaires. - Plus grande valorisation des ressources naturelles visant au tourisme naturel environnemental.	
AGRICULTURE	- Productions typiques d'excellence (parmesan grana padano, parmigiano reggiano, poires et melons mantouans, riz et risotto, truffe mantouane, vins Doc comme le Lambrusco mantouan ou le Garda Colli, etc.). - Filière agro-alimentaire de grande qualité.	- Fort vieillissement des campagnes. - Revenus modestes.	- Potentielles intégrations de revenus avec le phénomène des gîtes ruraux. - Importance croissante de l'agriculture biologique. - Renforcement de l'associationnisme agricole.	- Difficile renouvellement générationnel et exode associé de l'activité agricole.

**ANALYSE S.W.O.T. N. 3**

SECTEUR	POINTS FORTS	POINT FAIBLES	OPPORTUNITES	MENACES
SYSTÈME SOCIO-ÉCONOMIQUE LOCAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Economie locale florissante et diversifiée.</li> <li>- Faible taux de chômage.</li> <li>- Haut niveau d'emploi.</li> <li>- Bien-être diffus.</li> <li>- Secteur du tertiaire (commerce) prédominant.</li> <li>- Associationnisme très fort.</li> <li>- Faibles conflictualités sociales.</li> <li>- Bonne intégration des immigrants.</li> <li>- Faible criminalité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible diffusion sur le territoire de services à la personne et aux entreprises.</li> <li>- Secteur du welfare en expansion, mais composé de structures encore peu organisée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence déjà existante de qualité de vie élevée.</li> <li>- Présence d'un Parc socio sanitaire régional et d'autres instruments de programmation voués à renforcer le troisième secteur.</li> <li>- Potentialités liées à la présence d'un pôle universitaire visant à valoriser la formation spécialisée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclin démographique et vieillissement de la population.</li> <li>- Dépeuplement de la zone et présence de foyers de petites dimensions.</li> <li>- Crise des commerçants causé par la concurrence des grands centres commerciaux.</li> </ul>
INDUSTRIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'entrepreneurs diffuse et complémentaire entre les principaux secteurs productifs.</li> <li>- Tissu dynamique de PME industrielles.</li> <li>- Forte spécialisation du secteur agro-alimentaire avec des productions d'excellence.</li> <li>- Bonnes relations industrielles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exceptée la présence d'un pôle industriel chimique, la prédominance de PME persiste.</li> <li>- Taux d'internationalisation modestes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de secteurs innovants et spécialisation en recherche de sources d'énergies alternatives.</li> <li>- Importantes marges pour accroître l'efficacité du système local du crédit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de réduction des marges de compétitivité de certains secteurs manufacturiers pour la concurrence des zones limitrophes.</li> </ul>
ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abondance de ressources hydriques souterraines.</li> <li>- Evacuation RSU assez efficace et diffus.</li> <li>- Bas taux de pollution atmosphérique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pollution des eaux superficielles.</li> <li>- Dépuration des décharges industrielles.</li> <li>- Charge chimique élevée sur le sol à cause de l'utilisation de fertilisants agricoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réserves naturelles de très grande valeur (Réserve du Mincio et de la Vallazza) reconnues au niveau communautaire en tant que sites d'importance communautaire (SIC) et Zones de Protection Spéciale (ZPS).</li> <li>- Présence de parcs naturels encore peu valorisés (Parc Périurbain).</li> <li>- Expansion de la demande du tourisme environnemental et paysager.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques de pollution des nappes dus: i) à la présence significative d'élevages de porcs et de l'activité agricole; ii) aux activités du pôle industriel chimique.</li> <li>- Risques de déséquilibre hydrogéologique.</li> </ul>



# 5

## STRATEGIES ET OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION

### 5.1

*Les objectifs stratégiques et les axes de développement*

### 5.2

*Plans de secteur*

### 5.3

*Analyse sur la recherche de fonds au niveau  
institutionnel et territorial*





## 5. STRATEGIES ET OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION

### 5.1 Les objectifs stratégiques et les axes de développement

Le projet stratégique du Plan naît autour de l'idée directrice d'une territorialisation du développement centré et intégré autour de l'ensemble du patrimoine historique culturel, et naturel paysager et architectural religieux de Mantoue et Sabbioneta. Donc l'intégralité du territoire du Mantouan devient la base sur laquelle s'organise un système réticulaire, faits de noeuds thématiques ou de directives de développement différenciées.

Le cadre des objectifs de développement, évidemment compatibles avec les processus de tutelle, conservation et valorisation culturelle de l'ensemble du patrimoine de la zone, sont donc:

- la valorisation économique durable du considérable patrimoine historique culturel et naturel- paysager de Mantoue et Sabbioneta;
- la valorisation économique intégrée de l'ensemble du patrimoine culturel et de l'ensemble des ressources (tangibles et intangibles) présentes dans la zone;
- la promotion d'un développement culturel local compatible et durable du point de vue environnemental et social dans le cadre de la programmation régionale du développement et des objectifs nationaux et européens;
- l'approfondissement et la diffusion de la connaissance des biens historiques culturels et naturels paysagers à travers un système informatif territorial des connaissances inhérentes à la globalité du patrimoine culturel, la numérisation des documents d'intérêt historique et artistique, la diffusion télématique des connaissances;
- l'adaptation de l'offre des services culturels, des infrastructures, des services d'accueil et de l'ensemble des services territoriaux dont l'activité se réfère directement ou indirectement aux activités de valorisation;
- la réalisation de structures destinées aux activités récréatives, sportives et d'éducation environnementale communales et de structures ludiques récréatives privées, ainsi que la requalification des activités productives locales pour répondre à une demande touristique toujours plus exigeante et intégrée;
- la requalification aussi bien au niveau qualitatif que quantitatif de l'offre réceptive locale pour répondre rapidement et plus efficacement à une demande touristique toujours plus exigeante;
- la tutelle et l'amélioration de la qualité de l'environnement à commencer par l'ensemble des biens historiques culturels et par les traces de

- l'organisation du "système" historique "gonzaguesque" de Mantoue, Sabbioneta et des centres mineurs (Guastalla, Novellaro, Revere, etc.);
- le renforcement du secteur de l'accueil dans les zones protégées comme dans les musées et autres instituts et lieux culturels de notable fréquentation, ainsi que des points d'accueil des points d'accueil touristique à travers la préparation de zones, la sauvegarde et la valorisation sociale et économique des biens culturels et la réalisation de structures, infrastructures, matériels et services ainsi qu'emplacements équipés, organisés en réseau, pour l'information et la documentation intégrées concernant les biens culturels, les instituts et les services culturels, les établissements réceptifs ainsi que les événements et l'offre intégrée culturelle, touristique, récréative et de spectacle les plus importants de la zone;
- la croissance de la demande touristique, des temps de séjour des touristes et la dé-saisonnalisation des flux;
- le projet et la réalisation d'un plan adapté de promotion, formation et communication visant à augmenter à la fois la visibilité du site et la valorisation de l'image touristique de l'ensemble du territoire mantouan.

Les directives de développement identifiées, sur la base de ces objectifs en tenant compte des vocations profondes de la zone, peuvent représenter pour les communes objet de candidature trois différentes lignes de spécialisation fondées sur une offre intégrée entre:

- ressources du patrimoine historique culturel;
- ressources du patrimoine naturel paysager;
- ressources du patrimoine identitaire du goût et de l'œno-gastronomie.

Ce processus de développement autour de trois directives stratégiques, qui comprennent des cadres fonctionnels spécifiques, prévoit le fondement sur un axe commun (directive de système) nécessaire pour l'adaptation du système des services qui soutient l'ensemble du processus de croissance.

Les directives de développement prévues sont donc les suivantes:

- Directive de Système;
- Directive de Développement touristique culturel;
- Directive de Développement naturel paysager et œno-gastronomique.

Dans ce sens, certaines des principales activités prévues dans le Plan de Gestion sont reportées dans l'encadré ci-dessous.

*A) Activités pour le développement du système infrastructurel du site (Directives de Système)*

- promouvoir et réaliser des interventions de maintenance visant à la valorisation infrastructurelle du site (p.ex. le long des parcours "gonzaguesques", dans l'espace des rives fluviales le long du Parc Périurbain, etc.);
- création de liaisons fonctionnelles entre les principales zones d'intérêt du site, en atténuant les problématiques actuelles d'accès à l'intérieur des mêmes sites;
- favoriser une stratégie de transport intégré compatible avec la protection du territoire;
- consolider (les initiatives déjà entreprises) et favoriser des parcours et itinéraires fonctionnelles aux personnes handicapées à l'intérieur du site;
- augmenter les "standards" qualitatifs et quantitatifs des actuelles structures réceptives présentes sur le site.

*B) Activités pour le développement touristique culturel du site (Directives de Développement Touristique-Culturel)*

- réalisation du projet de valorisation du centre historique de Mantoue dénommé "le Parcours Monumental";
- réalisation du projet de valorisation des "Murs Renaissance" de Sabbioneta;
- appliquer et promouvoir un système de musée intégrée "Mantoue-Sabbioneta";
- organiser et promouvoir un circuit théâtral intégré "Mantoue-Sabbioneta";
- organiser et promouvoir la diffusion d'itinéraires "gonzaguesques" le long des petites capitales (Mantoue, Sabbioneta et Guastalla);
- réaliser et favoriser l'utilisation de la "Mantova-Sabbioneta Card".

*C) Activités pour le développement naturel paysager et oeno-gastronomique du site (Directives de Développement naturel paysager et oeno-gastronomique)*

- favoriser le tourisme sportif récréatif, en valorisant la "ressource" Mincio;
- favoriser le tourisme environnemental paysager, en valorisant la réserve, les parcs et les forêts de très grand intérêt présents sur le territoire;
- organiser et promouvoir un "système de qualité globale" lié à la production oeno-gastronomique des produits locaux typiques;
- favoriser les itinéraires oeno-gastronomiques, en valorisant aussi les initiatives promues au niveau régional, et actuellement existantes, comme en particulier la "Routes des Vins et Saveurs de Mantoue";
- consolider et promouvoir de nouveaux événements d'affaires (foires, salons) ou culturels d'ampleur régionale, nationale et internationale afin de valoriser pleinement l'image du territoire.

## 5.2 Plans de secteur

L'exécution des directives de développement pourra advenir à travers de spécifiques Plans de Secteur et en particulier les plans suivants:

- Plan "A" Plan de la Connaissance;
- Plan "B" Plan de la Tutelle et de la Conservation;
- Plan "C" Plan de Valorisation du Patrimoine Culturel, Environnemental et Socio- Economique;
- Plan "D" - Plan de Promotion, Formation et Communication.









Ces plans sont schématisés dans les Tableaux ci-dessous qui résument chacune des initiatives programmées dans le Plan de Gestion avec l'indication des sujets impliqués dans les diverses interventions et leur chronologie. Les Fiches Activité de chaque Plan Secteur ont été reportées intégralement dans le Plan.

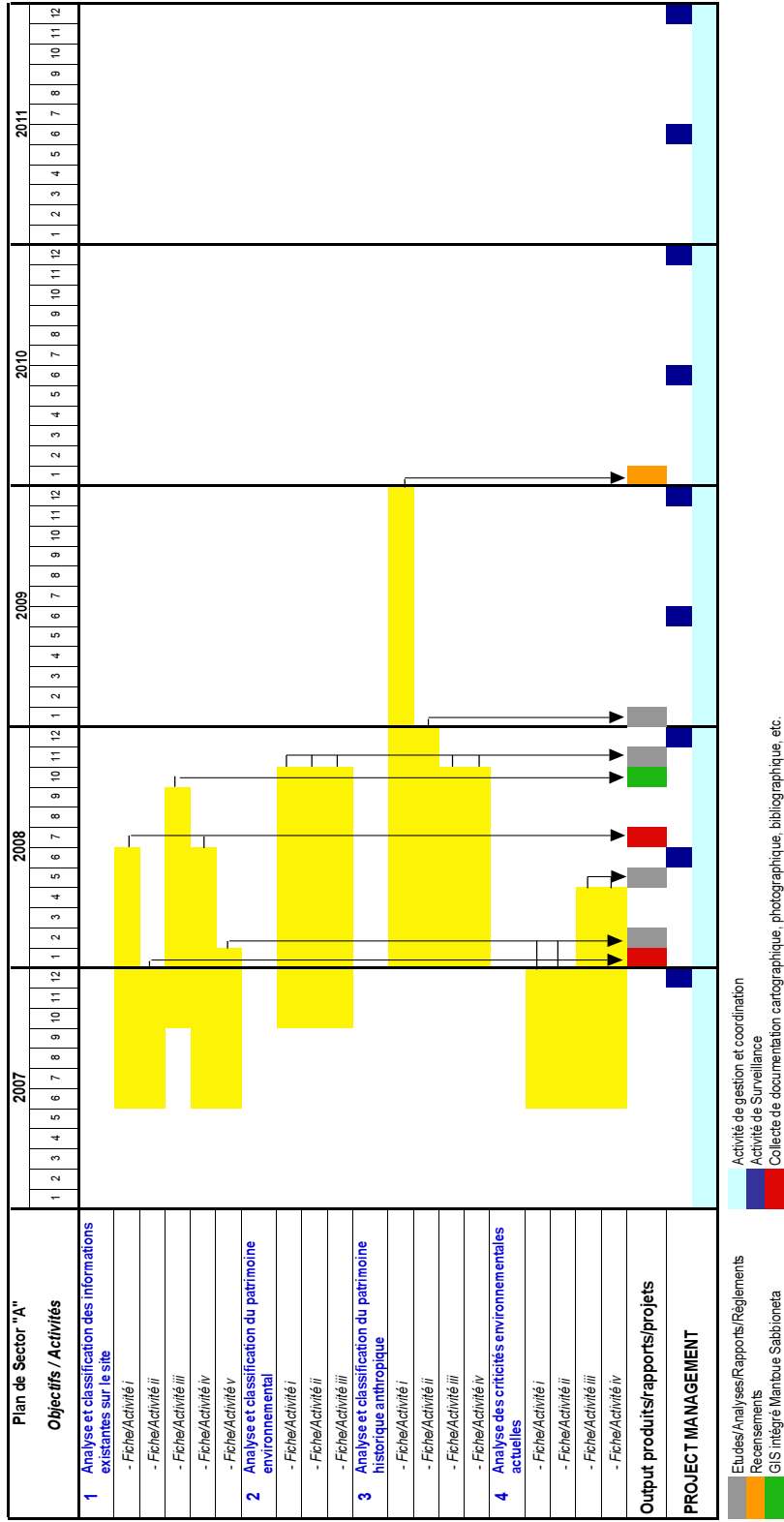
### LEGENDE - SUJETS IMPLIQUES

 Commune de Mantoue	 Province de Mantoue
 Commune de Sabbioneta	 Institutions Ecclésiastiques et Religieuses
 Commune de Guastalla et centres "gonzaguesques"	Université et centres de recherche
 Ministère des Biens et Activités Culturelles	 Parc du Mincio
Direction Régionale pour les Biens Culturels et Paysagers de la Lombardie	 Associations de Catégorie - CCIAA - APT
Ministère de l'Environnement	Associations environnementales et culturelles
Autres Institutions Culturelles	
 Région Lombardie	 Particuliers








## PLAN "A" – PLAN DE LA CONNAISSANCE

OBJECTIFS	ACTIVITES
<p>1. ANALYSE ET CLASSIFICATION DES INFORMATIONS EXISTANTES SUR LE SITE</p>	<p>i) Collecte de la documentation cartographique, iconographique et photographique du site. ■ ■ ■ ■ ■</p> <p>ii) Collecte de la documentation bibliographique, archives et statistique existante. ■ ■ ■ ■ ■</p> <p>iii) Mise à jour du GIS de la Commune de Mantoue et son intégration avec les données du site dans son ensemble (Mantoue et Sabbioneta). ■ ■ ■</p> <p>iv) Promotion d'une campagne photographique systématique visant à identifier les possibles situations de risque et la documentation systématique de l'état des lieux. ■ ■</p> <p>v) Relevé du tissu routier et des revêtements des rues, places etc. ■ ■</p>
<p>2. ANALYSE ET CLASSIFICATION DU PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL</p>	<p>i) Mise à jour et intégration des études sur le système environnemental de la zone du site ainsi que définition du Règlement de gestion et usage des espaces verts publics et privés. ■ ■ ■ ■ ■</p> <p>ii) Mise à jour et intégration des études sur le système de la faune, de la végétation et des forêts dans les réserves naturelles de la Vallée du Mincio et de la Vallazza et dans le "Parc Périurbain". ■ ■ ■ ■ ■</p> <p>iii) Application et mise à jour du SIT avec une banque de données "verte" en maintenance à l'office relevé à travers l'instrumentation GPS . ■ ■ ■ ■ ■</p>










OBJECTIFS	ACTIVITES
<p>3. ANALYSE ET CLASSIFICATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ANTHROPIQUE</p>	<p>i) Approfondissement et achèvement d'activités de recensement du patrimoine artistique (biens mobiliers et immobiliers) du site, avec une référence particulière aux lieux "gonzaguesques".</p> <p></p> <p>ii) Mise à jour et approfondissement des études sur les centres historiques et leur patrimoine architectural surtout en parcourant les principaux itinéraires du témoignage de la seigneurie des Gonzague (Mantoue et Sabbioneta, Guastalla, Novellara, Revere, etc.).</p> <p></p> <p>iii) Mise à jour des analyses et recensement des activités agricoles et productions typiques artisanales.</p> <p></p> <p>iv) Approfondissement, analyse et recensement des événements et traditions culturelles typiques du territoire ainsi que des réseaux routiers et ferroviaires historiques avec leurs bâtiments de service.</p> <p></p>
<p>4. ANALYSE DES CRITICITÉS ENVIRONNEMENTALES ACTUELLES</p>	<p>i) Mise à jour, analyse et études sur le risque hydrogéologique géomorphologique et géologique technique aux normes en vigueur.</p> <p></p> <p>ii) Mise à jour, analyse et études sur le risque sismique et vérification/surveillance des procédures normatives en vigueur.</p> <p></p> <p>iii) Collaboration avec le Ministère de l'Environnement pour la caractérisation (ex DM 471/99) du fond des Lacs de Mezzo, Inferiore et Vallazza.</p> <p></p> <p>iv) Accord de programme avec le Ministère de l'Environnement pour l'utilisation des fonds financiers 2007 et éventuellement fonds "dégât environnemental" ex Enichem, par caractérisation des zones publiques insérées dans le site national pollué.</p> <p></p>



## PLAN "B" – PLAN DE LA TUTELLE ET DE LA CONSERVATION

OBJECTIFS	ACTIVITES
1. ADAPTATION DES INSTRUMENTS DE PLANIFICATION TERRITORIALE ET URBANISTIQUE DANS LE BUT D'UNE PLUS GRANDE TUTELLE DU TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="691 450 1251 593">i) Adaptation de l'instrumentation territoriale et urbanistique </li> <li data-bbox="691 593 1251 739">ii) Adaptation de l'instrumentation urbanistique locale (de Mantoue et Sabbioneta). </li> <li data-bbox="691 739 1251 907">iii) Rédaction de Directives pour la récupération des établissements contenant des critères spécifiques d'intervention sur le patrimoine immobilier et urbanistique de valeur historique architectural et de son réseau routier. </li> </ul>
2. ADAPTATION DES INSTRUMENTS DE TUTELLE ET CONSERVATION DU PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="691 1093 1251 1220">i) Rédaction de la "Charte des Contraintes et des Tutelles" de l'ensemble du territoire communal (y compris les Réserves du Mincio de la Vallazza et du Parc Périurbain et du site même). </li> <li data-bbox="691 1276 1251 1377">ii) Exécution de la procédure d'Evaluation Environnementale dans le but du développement durable du territoire communal. </li> </ul>
3. ADAPTATION DES INSTRUMENTS DE TUTELLE ET CONSERVATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ANTHROPIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="691 1563 1251 1668">i) Adaptation des instruments de tutelle et conservation des bâtiments historiques architecturaux. </li> <li data-bbox="691 1724 1251 1848">ii) Adaptation des instruments de tutelle et conservation des parcours "gonzaguesques" le long des petites capitales (Mantoue, Sabbioneta et Guastalla). </li> </ul>












OBJECTIFS	ACTIVITES
4. INTERVENTIONS VISANT À ATTÉNUER ET PRÉVENIR LES CRITICITÉS TERRITORIALES ET ENVIRONNEMENTALES	<p>i) Mise à jour et application de la Cartographie de “faisabilité géologique”.</p>  <p>ii) Rédaction de la cartographie sur la “Dangerosité Sismique Locale”.</p>  <p>iii) Collaboration avec le Ministère de l’Environnement (titulaire de la procédure) pour l’exécution des Programmes d’Assainissement ex-DM 471/99 du site d’intérêt national.</p>  <p>iv) Promotion d’Accords volontaires avec les entreprises du pôle chimique pour le développement et l’adoption de systèmes de gestion environnementale ISO14001 et EMAS.</p> 
5. INTERVENTIONS DE REQUALIFICATION ENVIRONNEMENTALE ET PAYSAGÈRE	<p>i) Interventions de récupération et requalification des rives fluviales relatives au “Parc Périurbain”.</p>  <p>ii) Evaluation de la “durabilité” du point de vue environnemental et paysager des futurs plans exécutifs à l’intérieur du site.</p>  <p>iii) Rédaction de “lignes directrices” unitaires pour les nouvelles interventions immobilières et infrastructurelles, du mobilier urbain et éventuelle révision du règlement communal.</p>  <p>iv) Interventions de requalification des infrastructures de communication (routières, ferroviaires, et voies de navigation).</p>  <p>v) Interventions de requalification et assainissement des eaux des lacs et restauration de leur balnéabilité avec référence au projet par “Agenda 21 ad Azione 21” avec en tête le Parc du Mincio.</p> 

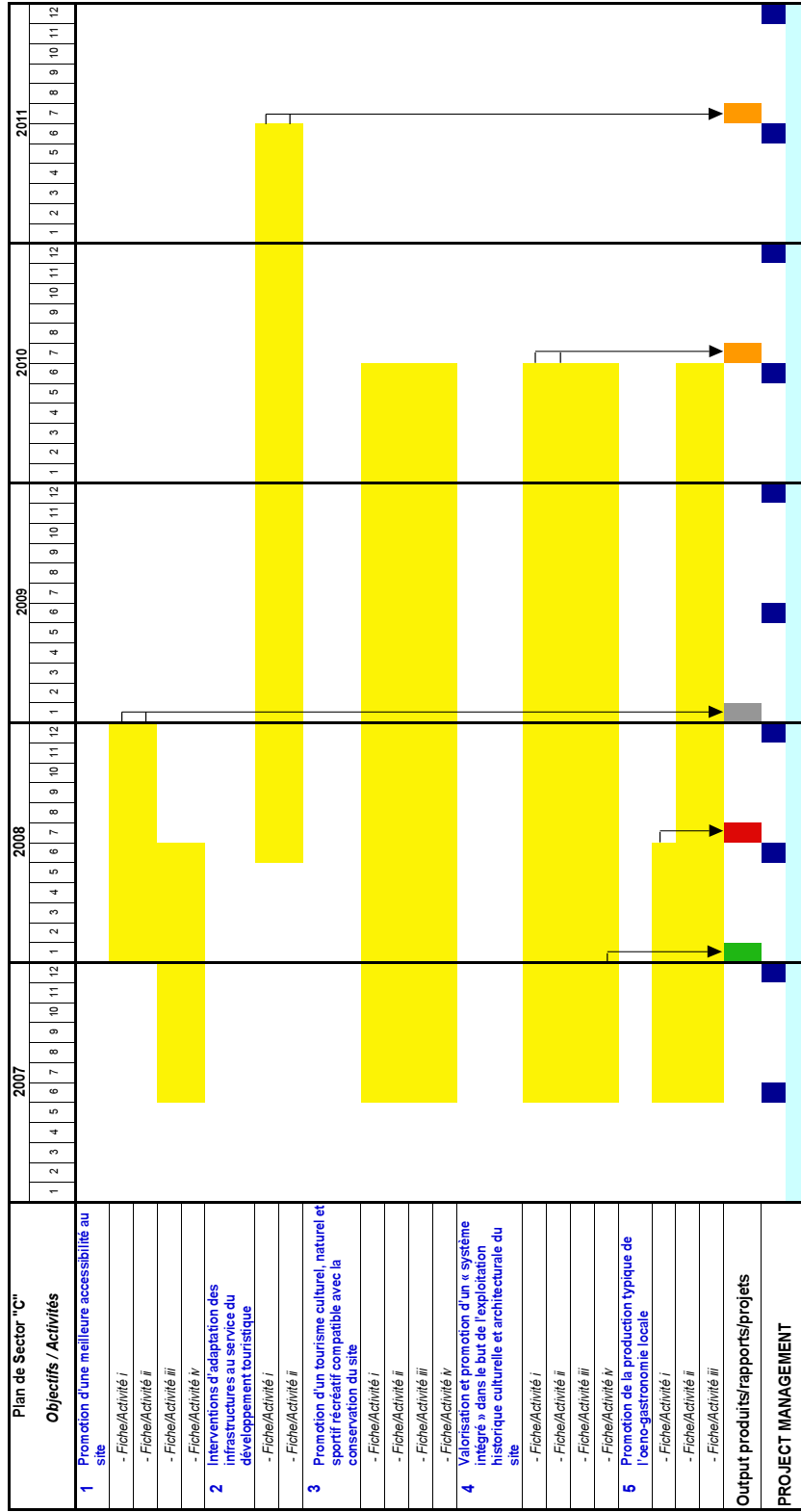
Plan de Sector "B" Objectifs / Activités	2007												2008												2009												2010												2011											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<b>1</b> Adaptation des instruments de planification territoriale et urbanistique pour une meilleure tutelle du territoire	[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]											
- Fiche/Activité i	[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]											
- Fiche/Activité ii	[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]											
- Fiche/Activité iii	[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]											
<b>2</b> Adaptation des instruments de tutelle et conservation du patrimoine environnemental	[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]											
- Fiche/Activité i	[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]											
- Fiche/Activité ii	[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]											
<b>3</b> Adaptation des instruments de tutelle et conservation du patrimoine historique anthropique	[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]											
- Fiche/Activité i	[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]											
- Fiche/Activité ii	[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]											
<b>4</b> Interventions visant à atténuer et prévenir les criticités territoriales et environnementales	[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]											
- Fiche/Activité i	[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]											
- Fiche/Activité ii	[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]											
- Fiche/Activité iii	[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]											
- Fiche/Activité iv	[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]											
<b>5</b> Interventions de requalification environnementale et paysagère	[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]											
- Fiche/Activité i	[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]											
- Fiche/Activité ii	[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]											
- Fiche/Activité iii	[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]											
- Fiche/Activité iv	[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]											
- Fiche/Activité v	[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]												[Yellow bar]											
<b>Output produits/rapports/projets</b>	[Blue bar]												[Blue bar]												[Blue bar]												[Blue bar]												[Blue bar]											
<b>PROJECT MANAGEMENT</b>	[Blue bar]												[Blue bar]												[Blue bar]												[Blue bar]												[Blue bar]											

Activités de gestion et coordination  
 Charte Risques/Contraintes/Tutelle/ASI/Enas/Isa  
 Adaptation Plans/Instruments territoriaux et de tutelle et conservation  
 Lignes Directrices/Indications PRG

## PLAN "C" – PLAN DE VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL, ENVIRONNEMENTAL ET SOCIO-ECONOMIQUE

OBJECTIFS	ACTIVITES
1. PROMOTION D'UNE MEILLEURE ACCESSIBILITE AU SITE	<p>i) Définition d'une stratégie de transport intégré compatible avec la protection du territoire.</p> <p></p>
	<p>ii) Création de liaisons fonctionnelles entre les principales zones d'intérêt du site dans son ensemble, en atténuant les problématiques actuelles d'accès à l'intérieur des sites mêmes.</p> <p></p>
	<p>iii) Promotion d'un système technologiquement intégré de visites guidées des principales zones d'intérêt.</p> <p></p>
	<p>iv) Mesures visant à consolider et favoriser les parcours et itinéraires fonctionnels aux personnes handicapées à l'intérieur du site.</p> <p></p>
2. INTERVENTIONS D'ADAPTATION DES INFRASTRUCTURES AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	<p>i) Interventions de valorisation du patrimoine culturel architectural et naturel paysager aussi bien à travers des interventions de maintenance et restauration à l'intérieur des centres historiques de Mantoue et Sabbioneta, qu'à travers de nouveaux travaux de valorisation infrastructurelle du site dans son ensemble (p.ex. le long des parcours "gonzaguesques", dans l'espace des rives fluviales le long du Parc Périurbain, etc.) .</p> <p></p>
	<p>ii) Définition d'une stratégie coordonnée pour le secteur de l'accueil et visant à augmenter les "standards" qualitatifs et quantitatifs des actuelles structures réceptives.</p> <p></p>
3. PROMOTION D'UN TOURISME CULTUREL, NATUREL ET SPORTIF RECREATIF COMPATIBLE AVEC LA CONSERVATION DU SITE	<p>i) Promotion, organisation et consolidation au cours de l'année d'événements culturels et théâtraux intégrés entre Mantoue et Sabbioneta ou étendus aux autres sites "gonzaguesques".</p> <p></p>
	<p>ii) Définition d'une stratégie de développement des ressources liées au tourisme "vert" et organisation/promotion d'itinéraires paysagers environnementaux dans le cadre des réserves naturelles présentes sur le site .</p> <p></p>
	<p>iii) Promotion et organisation d'initiatives culturelles visant à fournir une plus grande visibilité aux zones du territoire des seigneuries des Gonzague actuellement moins visitées.</p> <p></p>




OBJECTIFS	ACTIVITES
	<p>iv) Développement d'initiatives sportives et récréatives valorisant la ressource "Mincio" pour les sports aquatiques (p.ex. canoë, rafting, pêche sportive, excursions sur des embarcations de plaisance, etc.) ainsi que pour les autres activités sportives récréatives (p.ex. parcours cyclables, excursions à cheval, etc.).</p> 
<p>4. VALORISATION ET PROMOTION D'UN "SYSTÈME INTÉGRÉ" VISANT À LA JOUISSANCE HISTORIQUE CULTURELLE ET ARCHITECTURALE DU SITE</p>	<p>i) Interventions de valorisation du centre historique de la Commune de Mantoue visant la réalisation du Projet "Le Parcours Monumental".</p>  <p>ii) Projet de valorisation des <i>Murs Renaissance</i> de la Commune de Sabbioneta.</p>  <p>iii) Institution d'itinéraires historiques culturels à travers le renforcement des activités dans le domaine des "itinéraires gonzaguesques" et l'organisation de circuits de musées le long des petites capitales (Mantoue, Sabbioneta et Guastalla), articulés selon les différentes exigences d'utilisation: tourisme historique, culturel, scientifique, religieux, sédentaire, scolaire, etc.</p>  <p>iv) Projet, application et développement de la "Mantova-Sabbioneta Card" dans le but de promouvoir des formes de paiement intégrées pour l'accès aux sites du patrimoine historique culturel et architectural dans le cadre des itinéraires des précédents points i), ii) et iii)</p> 
<p>5. PROMOTION DE LA PRODUCTION TYPIQUE DE L'OENO-GASTRONOMIE LOCALE</p>	<p>i) Promotion et création d'un <i>Système de Qualité Globale</i> de la zone du site, relative à la production oeno-gastronomique des produits typiques locaux .</p>  <p>ii) Institution d'un réseau de centres de dégustation et organisation de visites et parcours guidés le long de la "Route des Vins et des Saveurs de Mantoue".</p>  <p>iii) Consolider les événements existants en promouvant et organisation de nouveaux événements d'affaires (foires, salons) d'ampleur régionale, nationale et internationale.</p> 






## PLAN “D” – PLAN DE PROMOTION, FORMATION ET COMMUNICATION

OBJECTIFS	ACTIVITES
1. PROMOTION DE LA COMMUNICATION DU TERRITOIRE AUSSI BIEN INTERNE QU'EXTERNE	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="691 479 1251 577">               i) Définition et développement de l'identité du site (Marque).   </li> <li data-bbox="691 622 1251 721">               ii) Développement d'un plan de stratégie de marketing territorial étendu au territoire concerné par le Plan de Gestion présent.   </li> <li data-bbox="691 788 1251 887">               iii) Promotion d'une campagne d'information du site à travers diverses formes de communication (communication externe).   </li> <li data-bbox="691 954 1251 1052">               iv) Promotion d'interventions de communication visant à la sensibilisation du "projet" à l'intérieur du site (communication interne).   </li> <li data-bbox="691 1120 1251 1218">               v) Actions de communication "on site" (digital).   </li> </ul>
2. PROMOTION DE L'ÉLEVATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES OFFERTS	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="691 1532 1251 1630">               i) Organisation de cours de formations pour les différentes catégories entrepreneuriales impliquées dans la filière touristique réceptive et culturelle environnementale du site.   </li> <li data-bbox="691 1720 1251 1818">               ii) Organisation de cours de formation pour améliorer les techniques de gestion, destinés aux opérateurs des institutions publiques dans le cadre du site et du territoire concerné le Plan de Gestion présent.   </li> </ul>

Plan de Sector "D"	2007												2008												2009												2010												2011											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<b>Objectifs / Activités</b>																																																												
<b>1 Promotion de la communication du territoire aussi bien interne qu'externe</b>																																																												
- Fiche/Activité i																																																												
- Fiche/Activité ii																																																												
- Fiche/Activité iii																																																												
- Fiche/Activité iv																																																												
- Fiche/Activité v																																																												
<b>2 Promotion de l'élevation de la qualité des services offerts</b>																																																												
- Fiche/Activité i																																																												
- Fiche/Activité ii																																																												
<b>Output produits/rapports/projets</b>																																																												
<b>PROJECT MANAGEMENT</b>																																																												

 Activités de gestion et coordination  
 Activités de Monitoring  
 Cours de formation opérateurs publics/privés

 Marque  
 Plan de Marketing Territorial  
 Portail Internet dédié

### 5.3 Analyse sur la recherche de fonds au niveau institutionnel et territorial

Les ressources nécessaires pour financer les différentes activités prévues dans chacun des quatre Plans de Secteur, seront trouvées par les crédits de bilan indiqués par les deux Administrations communales pour la maintenance et l'exploitation du patrimoine historique architectural, ainsi que pour les initiatives de promotion culturel et touristique tournées vers la valorisation de l'ensemble du contexte territorial (à cet égard ont été joints au Plan de Gestion les bilans de prévision 2006-2008 respectivement de la Commune de Mantoue et de la Commune de Sabbioneta).

Au niveau spécifique, il faut aussi souligner que:

- La Commune de Mantoue bénéficie de sources financières ultérieures équivalent à environ 6,7 millions d'Euro dérivant de l'Accord de Programme en vigueur entre la Commune elle-même et la Région Lombardie, Province de Mantoue, destinées aux travaux de: *Restauration des Salles "Teresiane", adaptation fonctionnelle de la Bibliothèque Civique de Mantoue et ouvrage pour compléter la restauration du Palais de San Sebastiano*;
- La Commune de Sabbioneta bénéficie de sources financières ultérieures équivalent à environ 950.000 Euro dérivant de l'Accord de Programme en vigueur entre la Commune elle-même et le Ministère pour les Biens et les Activités Culturelles, Région Lombardie, Province de Mantoue et Politecnico de Milan – Pôle de Mantoue pour la réalisation du *Projet pour la valorisation de la Ville Murée: Palais Forti, Palais Giardino et Palais Ducal de la Commune de Sabbioneta*.

En outre, les autres principaux instruments financiers auxquels il sera possible d'avoir recours dans le cadre de l'exécution des quatre Plans de Secteur ont été reportés toujours dans le Plan; ces instruments financiers ont été articulés selon les différentes typologies suivantes:

- normatives et contributions régionales;
- normatives et contributions provinciales;
- instruments, programmes et initiatives de l'Union Européenne.



# 6

## INSTRUMENTS D'EXECUTION DU PLAN DE GESTION

### 6.1

*Pièce Jointe – Eléments de “système”  
du patrimoine culturel de Mantoue et Sabbioneta*



## 6. INSTRUMENTS D'EXECUTION DU PLAN DE GESTION

Le Plan a illustré les principales directives de Développement autour desquelles élaborer une stratégie pour valoriser les ressources territoriales de Mantoue et Sabbioneta. A cet égard pour l'application de ces directives, les actions spécifiques et les interventions à réaliser afin de donner une exécution concrète à la stratégie imposée ont été décrites – dans le cadre de quatre Plans de Secteur spécifiques. Afin de permettre l'exécution effective de ce qui a été programmé, il faut toutefois, impliquer les principaux acteurs locaux et institutionnels et tout le plus vaste “système” de *governance* du territoire à chaque phase du Plan. Dans ce sens, les principaux acteurs locaux et institutionnels qui – à divers titres – devront être investis du présent processus intégré de valorisation sont:

- la Commune de Mantoue;
- la Commune de Sabbioneta;
- la Province de Mantoue;
- l'Office Parc du Mincio;
- la Région Lombardie;
- la Direction Régionale pour les Biens Culturels et Paysagers de la Lombardie;
- le système productif des entreprises;
- les Associations de Catégorie;
- les Associations culturelles avec leurs représentations;
- les Institutions Ecclésiastiques et Religieuses;
- les centres mineurs qui formaient le “système” des petites capitales “gonzaguesques” (p.ex. Guastalla, Novellara, Revere, etc).

Le Plan a en outre prévu que pour l'exécution du Plan de Gestion il faudra partir au moins dans une première phase d'une structure de gestion plus “informelle” et agile qui ne comporte pas de coûts économiques élevés ou la nécessité d'instituer de nouvelles structures ou ressources.

A moyen/long terme, il est possible en revanche de prévoir la constitution de structures intégrées de gestion plus “formalisées” capables de gérer de manière spécifique la complexité du site objet de candidature, dont les fonctions devraient être les suivantes:

- 1) programmation et coordination des activités de concertation entre tous les sujets institutionnels ou pas, impliqués dans la réalisation du Plan;
- 2) gestion et coordination des activités de soutien et assistance technique des diverses phases du Plan;
- 3) vérifier l'état d'avancement du Plan;
- 4) vérifier la cohérence des initiatives proposées par les institutions

- publiques et non publiques, par rapport à la stratégie générale et aux objectifs d'orientations prévues par le Plan;
- 5) définition des criticités et des besoins des différentes interventions prévues dans le Plan;
  - 6) monitoring du site;
  - 7) monitoring *in itinere* et *ex post* des activités de réalisation des initiatives objet du Plan de Gestion; en particulier l'activité de monitoring prévoit les actions suivantes:
    - la synthèse des activités menées et les bilans d'engagement des ressources effectivement employées dans le projet;
    - une analyse des résultats, aussi bien quantitatifs que qualitatifs, réalisés sur la période;
    - le niveau d'achèvement des objectifs prévus par le Plan;
    - la quantification et motivation d'éventuelles dérives du programme exécutif en vigueur;
    - les éléments pour la continuation des activités sur la période courante ou pour l'extension du programme de la période suivante.

#### *Définition de la structure exécutive du Plan*

Le Plan de Gestion, après avoir illustré au niveau général les substantiels avantages/inconvénients des principaux modèles de gestion – à ce jour – applicables et fonctionnelles à la gestion du site, a indiqué que la structure exécutive utilisable, sur la base des exigences et objectifs à rejoindre, peut être choisie par les suivantes:

- *Consortium*, en raison de la nécessité d'y faire participer un vaste nombre de sujets publics et privés;
- *Fondation*, si l'on entend gérer un bien isolé du site (p.ex. bibliothèque ou musée) et qu'elle appartienne à un nombre d'organismes extrêmement restreint;
- *Société de capitaux*, si l'on entend gérer de manière entrepreneuriale un ou plusieurs biens du site et si l'on entend tirer profit de cette gestion.

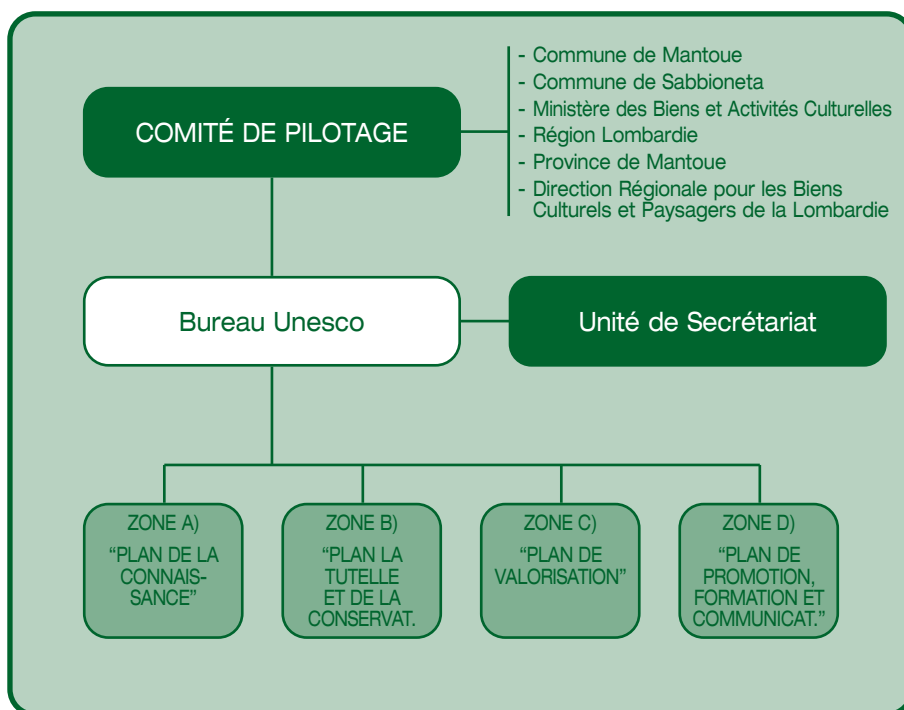
Dans le détail, le Plan de Gestion a aussi illustré un possible exemple d'organigramme de la structure gestionnaire sur le moyen/long terme, dont le schéma graphique est reporté ci-dessous.

Dans ce sens, cette structure prévoit une Unité de Direction (par exemple un Comité de Pilotage) constituée par les "stakeholder" dotés de pouvoir décisionnel et quatre zones correspondant aux différents Plans de Secteur.

Un "Bureau Unesco" est prévu pour la coordination des opérations et de la gestion des quatre zones de Plan susdites, c'est à dire une structure de

“project management” consacrée à la gestion et au développement du projet (qui est donc responsable de la gestion, de l’avancée et du monitoring associé du Plan de Gestion), avec des fonctions de secrétariat en soutien aux activités du dit Bureau Unesco.

Quelle que soit la forme juridique considérée comme la plus adaptée pour gérer les activités du Plan de Gestion en question – le *Comité de Pilotage* serait constitué du Conseil d’Administration, dont feraient partie les conseillers, représentant tous les *stakeholder* promoteurs de la candidature du site (et dans ce cas précis, les Communes de Mantoue et Sabbioneta, la Région Lombardie, la Province de Mantoue, la Direction Régionale pour les Biens Culturels et Paysagers de la Lombardie, ainsi qu’un représentant du Ministère des Biens et Activités Culturelles).



Le Plan de Gestion a en outre souligné la nécessité de constituer un Bureau Unesco dédié auprès des Administrations communales promotrices de la candidature, jusqu’au lancement du Plan lui-même.

De manière opérationnelle, cette structure devra prévoir au moins trois ressources dédiées et en particulier un coordinateur responsable, une ressource dédiée aux initiatives de valorisation culturelle et une ressource dédiée aux initiatives de valorisation socio-économiques.

*Actions de contrôle et monitoring*

Avoir défini la structure gestionnaire préposée à la gestion du site Unesco n'est pas suffisant pour garantir l'application efficace du Plan de Gestion.

Il est en effet nécessaire de disposer de systèmes de contrôle et monitoring dans les différentes phases d'exécution du Plan de Gestion lui-même, afin de vérifier à temps les possibles retards/empêchements des actions programmées, et être donc capable d'organiser et appliquer à temps toutes les actions correctives nécessaires.

En particulier le système de monitoring doit permettre d'évaluer la réalisation effective des objectifs programmés et de ses retombées attendues sur le territoire, de matrice culturelle, économique et sociale.

Dans ce sens, les activités de contrôle et de monitoring qui devront être activées sont reproductibles à deux logiques différentes, en tout cas interdépendantes:

- monitoring du site dans son ensemble;
- monitoring *in itinere* et *ex post* des activités de réalisation des initiatives objet du Plan.

Le contrôle de l'efficacité des actions proposées dans le document présent constitue, donc l'ouvrage de monitoring constant dont les différents bureaux et instituts "responsables" à l'intérieur du Plan – en activant des compétences spécifiques (techniques, scientifiques, administratives, etc.) – devront se charger dans le cadre du territoire de pertinence et/ou des différents projets et ceci toujours à travers une coordination générale et la constante supervision du *project management* décrit en détail au précédent *Chap. 5.2*.

En particulier pour effectuer le monitoring correct du projet il devient nécessaire d'élaborer un modèle de contrôle des actions prévues à travers des indicateurs adaptés et des paramètres d'analyse, à définir, en tout cas, dans le détail dans une phase plus avancée de rédaction du Plan.

Dans chaque cas, les indicateurs qui seront identifiés en détail devront être capables de décrire l'état d'avancement des travaux, déterminer, mesurer et contribuer à évaluer dans les successives phases de vérification et de programmation l'impact de l'action stratégique.

Dans le détail, les indicateurs – pour pouvoir vérifier la congruité des interventions doivent être:

- représentatifs;
- valides du point de vue scientifique;
- simples et d'interprétation facile;
- 70 – capables d'indiquer la tendance dans le temps;

- où c'est possible, capables de fournir une indication précoce sur les tendances irréversibles;
- basés sur des données facilement disponibles ou disponibles à des coûts raisonnables;
- basés sur des données documentées de manière adéquate et de qualité certaine;
- régulièrement mis à jour.

A titre d'exemple, il est possible de récapituler ensuite la liste des indicateurs possibles de résultat envisagés – d'une manière générale – pour chacune des activités reportées dans le détail des quatre Plans de Secteur du précédent *Chap. 5.2.*

OBJECTIF 1	PLAN DE SECTEUR A)	PLAN DE SECTEUR B)	PLAN DE SECTEUR C)	PLAN DE SECTEUR D)
<i>Fiche/Activités i</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. documentation cartographique acquise/recensée;</li> <li>- Nr. documentation iconographique acquise/recensée;</li> <li>- Nr. documentation photographique acquise/recensée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. Adaptations à l'instrumentation territoriale adoptées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption Plan stratégique du transport;</li> <li>- Relevé des flux de transport.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de la Marque du site Unesco.</li> </ul>
<i>Fiche/Activités ii</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. Documentation bibliographique acquise/recensée;</li> <li>- Nr. Documentation d'archive et statistique acquise/recensée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. Adaptations à l'instrumentation urbanistique- locale adoptées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption du Plan Stratégique liaisons fonctionnelles;</li> <li>- Relevé des flux de trafic.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption du Plan de Marketing Territorial.</li> </ul>
<i>Fiche/Activités iii</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité, précision et traçabilité de l'information;</li> <li>- Adoption GIS unique pour le site.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption des Directives réalisées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption système intégré (Mantoue-Sabbioneta) de visites guidées;</li> <li>- Nr. Usagers/ visiteurs/touristes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. initiatives de marketing territorial vers l'extérieur réalisées (promotion publicitaire, workshop, interventions, attraction d'investissements, etc.);</li> <li>- Nr. projets lancés.</li> </ul>
<i>Fiche/Activités iv</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. photographies effectuées/acquises.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. initiatives réalisées;</li> <li>- Nr. usagers/ visiteurs/ touristes handicapés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. initiatives de marketing territorial vers l'intérieur réalisées (promotion publicitaire, workshop, etc.).</li> </ul>
<i>Fiche/Activités v</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. photographie effectuées/acquises.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation portail internet du projet;</li> <li>- Nr. accès au site.</li> </ul>



OBJECTIF 2	PLAN DE SECTEUR A)	PLAN DE SECTEUR B)	PLAN DE SECTEUR C)	PLAN DE SECTEUR D)
<i>Fiche/Activités i</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. études recensées;</li> <li>- Rapports/analyses réalisés;</li> <li>- Règlement de Gestion.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption adaptation de la Charte des Contraintes et des Tutelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. projets réalisés;</li> <li>- Nr. d'interventions de valorisation réalisées (restaurations, travaux de maintenance, requalification bâtiments historiques, etc.);</li> <li>- Nr. nouvelles interventions de valorisation infrastructurelle réalisées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. cours de formation organisés et réalisés;</li> <li>- Nr. opérateurs formés.</li> </ul>
<i>Fiche/Activités ii</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. études recensées;</li> <li>- Rapports/analyses réalisés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption procédures VAS.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets réalisés;</li> <li>- Interventions de valorisation réalisées (augmentation standards qualitatifs des structures réceptives);</li> <li>- Interventions de valorisation infrastructurelle et augmentation standards des structures réceptives réalisées (augmentation lits, structures de service, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. Cours de formation organisés et réalisés;</li> <li>- Nr. opérateurs formés.</li> </ul>
<i>Fiche/Activités iii</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. études recensées;</li> <li>- Rapports/analyses réalisés;</li> <li>- Adoption et bonne fonctionnalité du SIT.</li> </ul>			

OBJECTIF 3	PLAN DE SECTEUR A)	PLAN DE SECTEUR B)	PLAN DE SECTEUR C)	PLAN DE SECTEUR D)
<i>Fiche/Activités i</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. études/ documentation patrimoine artistique (biens mobiliers et immobiliers) recensés.</li> <li>- Catalogues et Recherches réalisées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption instruments de tutelle prédisposés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. initiatives culturelles intégrées;</li> <li>- Nr. initiatives théâtrales intégrées;</li> <li>- Nr. spectateurs/ usagers/touristes attirés.</li> </ul>	
<i>Fiche/Activités ii</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. études/ documentation centres historiques et patrimoine architectural recensé;</li> <li>- Catalogues et Recherches réalisées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption instruments de tutelle prédisposés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. initiatives manifestations/ événements naturels paysagers;</li> <li>- Nr. itinéraires intégrés (Mantoue-Sabbioneta) promus et organisés (domaine environnemental naturel);</li> <li>- Nr. usagers/ touristes attirés.</li> </ul>	
<i>Fiche/Activités iii</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. études/ documentation activités agricoles et productions typiques recensées;</li> <li>- Analyses/Etudes réalisées.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. nouvelles initiatives culturelles promues;</li> <li>- Nr. nouveaux sites d'attraction valorisés et promus;</li> <li>- Nr. spectateurs/ usagers/ touristes attirés.</li> </ul>	
<i>Fiche/Activités iv</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. études /documentation événements/traditions typiques du territoire;</li> <li>- Analyses/Etudes réalisées.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. nouvelles initiatives sportives promues;</li> <li>- Nr. nouvelles initiatives ludiques récréatives promues;</li> <li>- Nr. spectateurs/ usagers/ touristes attirés par les initiatives existant déjà (analyse augmentation usagers);</li> <li>- Nr. spectateurs/ usagers/ touristes attirés par les initiatives nouvelles.</li> </ul>	

OBJECTIF 4	PLAN DE SECTEUR A)	PLAN DE SECTEUR B)	PLAN DE SECTEUR C)	PLAN DE SECTEUR D)
<i>Fiche/Activités i</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. études/recherches sur risque hydrogéologique géomorphologique recensées;</li> <li>- Analyses/ Etudes réalisées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption Cartographique de "faisabilité géologique".</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets réalisés;</li> <li>- Interventions de valorisation réalisées;</li> <li>- Réalisation du Projet "le Parcours Monumental" de la Commune de Mantoue.</li> </ul>	
<i>Fiche/Activités ii</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. études/recherches sur risque sismique recensées;</li> <li>- Analyses/ Etudes réalisées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption de la Charte de "Dangerosité sismique locale".</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets réalisés;</li> <li>- Interventions de valorisation réalisées;</li> <li>- Réalisation du Projet "Murs Renaissance" de la Commune de Sabbioneta.</li> </ul>	
<i>Fiche/Activités iii</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. études/recherches sur risque industriel recensées;</li> <li>- Analyses/Etudes réalisées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption de la Charte du risque industriel prédisposée .</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. initiatives historiques culturelles "gonzaguesques" intégrées;</li> <li>- Nr. nouveaux circuits de musées promus et réalisés;</li> <li>- Nr. usagers /touristes attirés.</li> </ul>	
<i>Fiche/Activités iv</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyses/Etudes réalisées;</li> <li>- Souscription Accord de Programme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption systèmes ISO 14001 et EMAS.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de la "Mantova-Sabbioneta Card";</li> <li>- Nr. "Mantova-Sabbioneta Card" vendues;</li> <li>- Nr. usagers/touristes attirés.</li> </ul>	

OBJECTIF 5	PLAN DE SECTEUR A)	PLAN DE SECTEUR B)	PLAN DE SECTEUR C)	PLAN DE SECTEUR D)
<i>Fiche/Activités i</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. projets recensés;</li> <li>- Nr. projets réalisés;</li> <li>- Nr. interventions de requalification lancés et réalisés;</li> <li>- Nr. vérification travaux interventions réalisées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de procédures de qualité;</li> <li>- Nr. commerçants/ producteurs adhérents au système de qualité;</li> <li>- Nr. vente produits oeno-gastronomiques typiques.</li> </ul>	
<i>Fiche/Activités ii</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption Rapport Durabilité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. centres de dégustation réalisés et promus sur le territoire;</li> <li>- Nr. visites et parcours guidés organisés et réalisés;</li> <li>- Nr. vente produits oeno-gastronomiques typiques.</li> </ul>	
<i>Fiche/Activités iii</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoptions Directives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. nouveaux événements / manifestations/ salons – foires organisés;</li> <li>- Nr. spectateurs/ usagers/touristes attirés par les manifestations existantes spectateurs/usagers/touristes attirés par les nouvelles manifestations organisées localement.</li> </ul>	
<i>Fiche/Activités iv</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. projets réalisés;</li> <li>- Nr. interventions infrastructurelles routières lancées et réalisées;</li> <li>- Nr. vérification remise des travaux interventions réalisés.</li> </ul>		
<i>Fiche/Activités v</i>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nr. projets réalisés;</li> <li>- Nr. interventions de requalification/assainissement lancées;</li> <li>- Nr. vérifications remise travaux interventions réalisés.</li> </ul>		

## 6.1 Pièce Jointe – Eléments de “système” du patrimoine culturel de Mantoue et Sabbioneta

### *Le système Mantoue*

#### LE PATRIMOINE HISTORIQUE ARTISTIQUE DE LA VILLE

- Palais Ducal
- Palais Te
- Palais San Sebastiano
- Cathédrale de San Pietro (Duomo)
- Basilique de Sant’Andrea
- Temple de San Sebastiano
- Rotonde de San Lorenzo
- Eglise de Santa Maria della Vittoria
- Synagogue Norsa - Torrazzo
- Maison de Mantegna
- Maison bienheureuse Osanna Andreasi
- Palais de la Ragione
- Musée de Palais d’Arco
- Théâtre Scientifique du Bibiena
- Musée Diocésain d’Art sacré “Francesco Gonzaga”
- Galerie “Arte e Arti”
- Musée numismatique
- Maison de Giulio Romano

#### LE SYSTÈME CULTUREL

- Le Centre International d’Arte e di Cultura di Palazzo Te
- La Fondation Centro Studi Mantova Capitale Europea dello Spettacolo
- La Fondation Centro Studi Leon Battista Alberti et le Comité National per le celebrazioni Albertiane
- L’Association Culturelle Mantova Ebraica
- L’Académie Nationale Virgiliana di Scienza Lettere ed Arti
- Institut Mantouan di Storia Contemporanea

#### LE SYSTÈME DES MUSÉES

Mantova ufficio Musei e Monumenti (MuMM) qui comprend les musées et monuments suivants:

- *Palais Te*
- *Palais San Sebastiano (Musée della Città – Section d’Histoire Urbaine);*
- *Musée della Città – Section Risorgimental (en cours de projet);*
- *Théâtre Scientifique du Bibiena;*

- Palais de la Ragione;
- Eglise de Santa Maria della Vittoria;
- Temple de San Sebastiano;
- Collections de propriété civique.

#### Autres Musées

- Musée Tazio Nuvolari e Learco Guerra
- Galerie Historique Nationale du Corps des Pompiers

Adesion de la Commune de Mantoue a le System des Musées de la Province de Mantoue (Sistema dei Musei Mantovani).

#### LES BIBLIOTHÈQUES

- La Bibliothèque du Centre Culturel “Gino Baratta”
- La Bibliothèque Communale Teresiana,

#### LES PRINCIPALES EXPOSITIONS

Expositions organisées au Palais Te (entre 2000 et 2006), dont les principales sont les suivantes:

- *Mantova e i Gonzaga di Nevers* (février-mars 2000);
- *Perino del Vaga: tra Raffaello e Michelangelo* (mars-juin 2001);
- *Un paese incantato. Italia dipinta da Thomas Jones a Corot*, (septembre-décembre 2001);
- *La Celeste Galeria. Il Museo dei Duchi di Mantova* (septembre 2002-janvier 2003);
- *Nuvolari. Tra terra e cielo* (septembre-novembre 2003);
- *Bambini nel tempo. L'infanzia e l'arte* (mai-juillet 2004);
- *Le ceneri violette di Giorgione. Natura e Maniera tra Tiziano e Caravaggio* (septembre 2004-janvier 2005);
- *Ritratto di una collezione. Pannini e la galleria del Cardinale Silvio Valenti Gonzaga* (mars-mai 2005);
- *Semeghini e il chiarismo tra Milano e Mantova* (mars-mai 2006);
- *Mantegna a Mantova 1460-1506* (septembre 2006-janvier 2007).
- *Leon Battista Alberti e l'architettura* (septembre 2006-janvier 2007).

Expositions d'art contemporain au Palais de la Ragon et autres lieux (entre 2000 et 2006).

#### LE “SYSTÈME TOURISTIQUE” TERRITORIAL

- Circuit des Villes d'Art de la Plaine Padane
- Association des Villes d'Art et Culture (CIDAC)
- Adhésion de la Commune de Mantoue au “Protocole d'Entente pour le Développement du Théâtre dans la Province de Mantoue”

- Association des Théâtres Historiques d'Europe
- "Mozart attraverso la via del Brennero" (Mozart Ways)
- Actions de promotion touristique et participation aux systèmes touristiques locaux (p;ex. Dans le cadre du *Circuit des villes d'art de la Plaine Padane* et du *Système Touristique "Pò de Lombardia"*)
- Manifestations telles que foires et salons et de promotion touristique (tra le più importanti: "*Mille e 2 Formaggi*", "*Salami e Salumi*", "*Il pane, i suoi luoghi, le sue città*"; "*Lunga notte delle emozioni*", "*Mantova e i suoi sapori ... in Viaggio*", etc.)
- Le projet "Mantegna Card Mantova"

#### AUTRES ÉVÉNEMENTS CULTURELS: FESTIVALS MUSICAUX, THÉÂTRAUX ET SPECTACLES

##### a) Mantouevilledesfestivals

- Festaletteratura (depuis 1997)
- Mantova Musica Festival (depuis 2004)
- Festival TEATRO (depuis 2006)
- Segni d'Infanzia (depuis 2006)
- Gli altri Festival
- Giornate dei Diritti Umani
- Mantova Jazz - Festival del Jazz Chiozzini
- Ludicamente (depuis 2003)

##### b) Programmes culturels et de spectacle

- Città Estate (dal 2000 al 2006)
- Mille e una di queste notti (Festeggiamenti di fine anno - dal 2000 al 2006)

##### c) Festivals de Theatre

- Arlecchino d'Oro
- Teatrinsieme/Mantova TEATRO
- Sentieri Sensibili
- Un teatro per i Ragazzi/L'Albero incantato
- Fuochi a Lunetta
- Cattive compagnie
- Teatro Donna

##### d) Festivals de Musique Classique

- Tempo d'Orchestra (Orchestre de Chambre de Mantoue)
- Autunno musicale del Conservatorio (Conservatoire "L. Campiani" de Mantoue)
- Concerti della Domenica (Association musicale Arti.Co)
- Cori a Palazzo (Ricerca Ensemble)

- Festival Musica Antica (Académie des Invaghiti)
- Stagione concertistica Società della Musica (Société de la Musique)
- I concerti dell'Accademia (Académie Nationale Virgiliana)
- Stagione Lirica del Teatro Sociale (Condominio Théâtre Social – Fondation Arturo Toscanini)

*e) Saisons et Festivals de Musique Jazz et Legere*

- Jazz in pubs (Soirées de musique Jazz dans les pubs de la ville, organisé par l'Association Amici del Jazz)
- Mantova Live (Concerts des grandes figures de la scène musicale légère italienne et internationale, organisé par l'Association "Amica")

*f) Evenements recurrents*

- Prix Barbato
- Semaine de la Culture
- Journée Nationale du Trekking Urbain
- Journées Européennes du Patrimoine
- Journée de la mémoire
- Journée européenne de la culture juive
- Mille Miglia et manifestations liées
- Grand Prix Nuvolari

*g) Congres et Conferences*

- Cycle de congrès Internationaux d'Etudes aux soins de la Fondation Centro Studi Leon Battista Alberti (de 2000 à 2006)
- Académie Nationale Virgiliana (Congrès National d'Etudes sur Andrea Mantegna Théâtre Bibiena novembre 2006)
- Fondation Mantova Capitale Europea dello Spettacolo (I Gonzaga e l'Impero Teatro Bibiena, mars 2005)

INITIATIVES POUR L'ENFANCE ET LA FORMATION DES JEUNES

- Città dei Bambini e delle Bambine
- Didattica museale (Palais Te et Musée de la Ville – Palais San Sebastiano)
- Projets didactiques pour expositions temporaires
- Projets didactiques spéciaux

LES PRINCIPAUX "SERVICES D'ACCUEIL" DU TERRITOIRE

- IAT(Bureau d'Information Accueil Touristique)
- Gonzaga Point
- Réseau de relations internationales. Les jumelages



*Le système Sabbioneta*

## LE PATRIMOINE HISTORIQUE ARTISTIQUE DE LA VILLE

- Palais Giardino
- Galerie des Antichi
- Théâtre à l'Antica
- Palais Ducal
- Synagogue et cimetière hébraïque
- Eglise de la Beata Vergine Incoronata
- Eglise Archipresbytérale de Santa Maria Assunta
- Musée d'Art Sacré et Toison d'Or

## LE SYSTÈME DES MUSÉES

- Adesion de la Commune de Sabbioneta a le Système de Musées de la Province de Mantoue (Sistema dei Musei Mantovani)

## LES BIBLIOTHÈQUES ET LES ARCHIVES

- La Bibliothèque Communale de Sabbioneta
- La Bibliothèque du Centre Culturel “À passo d’Uomo”
- Les Archives historiques paroissiales

## LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET SPECTACLES

- Le Festival de Sabbioneta – Ville idéale des arts et des cultures
- La Nuit Blanche de la Culture
- La Foire Nationale aux antiquaires

## INTERVENTIONS DE VALORISATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL URBAIN

Accord de Programme - Projet pour la Valorisation de la Ville Murée: Palais Forti, Palais Giardino et Palais Ducal de la Commune de Sabbioneta; le projet prévoit la valorisation de la Ville Murée, à travers la restauration et la récupération fonctionnelle des murs d'enceinte et de certains édifices monumentaux, en particulier:

- Palais Forti: travaux d'achèvement du sous toit et refunctionalisation du complexe, création d'une zone résidence pour étudiants, ainsi qu'ameublement et installation des espaces pour des initiatives universitaires à caractère de congrès et de formation;
- Palais Giardino: enquêtes pour la vérification de l'état de dégradation, projet préliminaire et fouilles archéologiques visant à la récupération du jardin, projet de gestion;
- Palais Ducal: restauration et consolidation des plafonds de bois, étude pour l'adaptation des infrastructures, projet de gestion;

- Palais du Cavallegero: projet pour l'étude et la réalisation d'oeuvres destinées à la conservation de l'immobilier.

#### AUTRES ÉVÉNEMENTS CULTURELS: FESTIVALS DE MUSIQUE, THÉÂTRE ET SPECTACLES

##### *Evenements recurrents*

- Journée Européenne de la Culture hébraïque
- Journée de la mémoire
- La ville et le théâtre – festival théâtral

#### INITIATIVES DE VALORISATION POUR LA FORMATION DES JEUNES

- La Fondation Université de Mantoue et la haute Formation à Sabbioneta
- Activation service informagiovani
- Didactique des musées (Palais Giardino, Galerie des Antichi, Théâtre a l'Antica, Palais Ducal, Synagogue, Musée d'Art Sacré)

#### LE "SYSTÈME TOURISTIQUE" TERRITORIAL

- Initiatives de valorisation des Produits Typiques - Sabbioneta Regno del Buon Gusto
- Conservateur Honoraire
- Protocole d'Entente Développement Théâtre dans la Province de Mantoue
- Association des Théâtres Historiques d'Europe
- Association entre les Communes des itinéraires gonzaguesques
- Nouvelles publications sur l'histoire de la ville
- Réseau Piccola Grande Italia – Legambiente
- Adhésion de la Commune de Sabbioneta au Réseau des Communes de la Piccolagrandeitalia et approbation de la Charte des Intentions du Réseau des Communes de la Piccolagrandeitalia promue par Legambiente
- Système Touristique Pô de Lombardie
- Projet GAL Oglio Po – Leader +
- Piante e Animali Perduti
- Participation au Système des Musées et des Biens Culturels de la Province de Mantoue

#### LES PRINCIPAUX "SERVICES D'ACCUEIL" DU TERRITOIRE

- IAT(Bureau d'Information d'Accueil Touristique)
- Réseau de relations internationales. Les jumelages et projets de coopération européenne.



